

2^e ANNÉE N° 45
JEUDI 10 JUILLET 1941

Độc Vô Phi Hùng Cựu HS Petrus Ký (67-74) Làng Huỳnh Chiêu Đăng chủ Kho Sách Xưa Quán Ven Đường



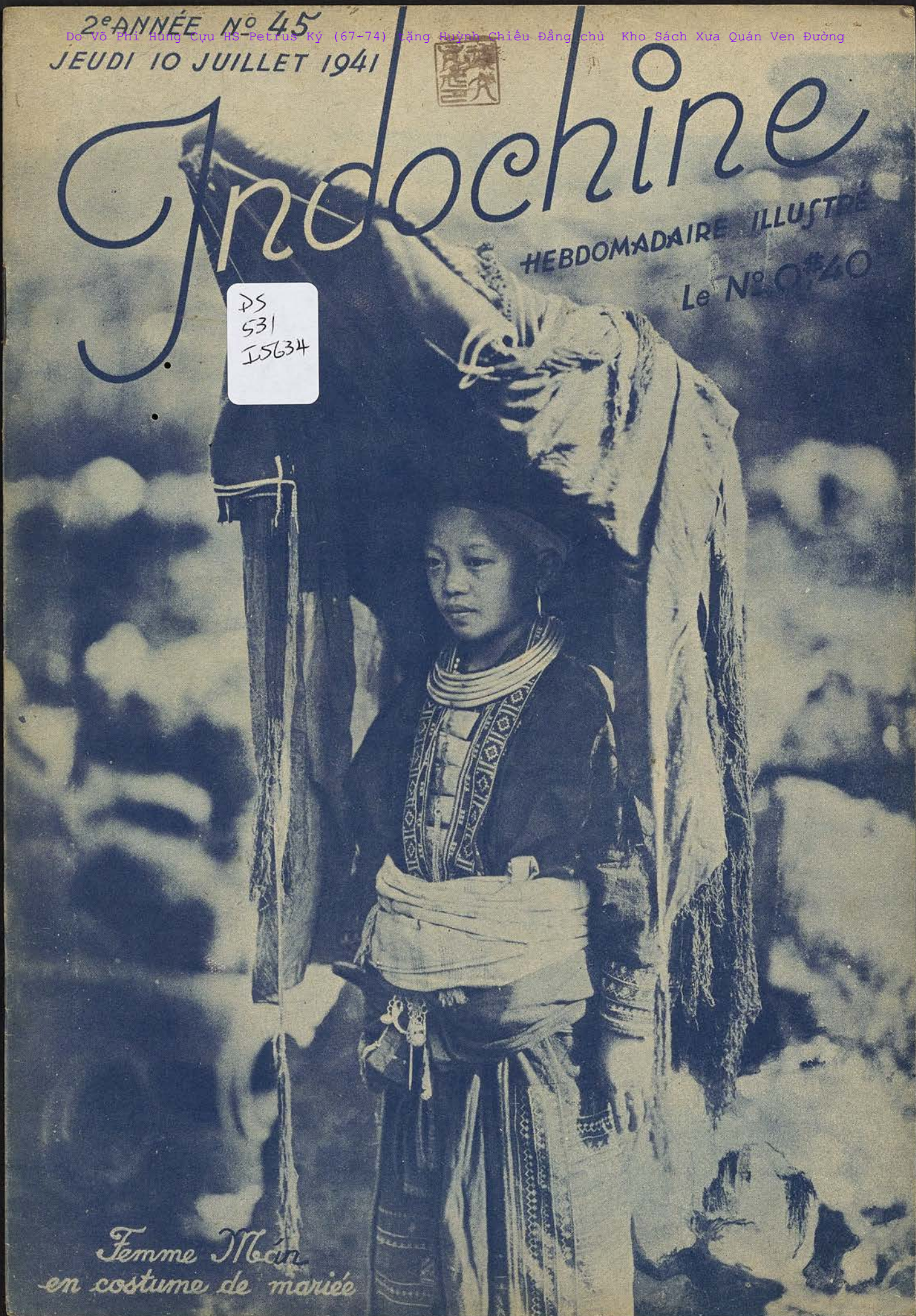
Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Le N° 40

DS
531
I5634

*Femme Mên
en costume de mariée*





Cellô !...
Savez-vous,
on sont les nouveause
ateliers de l'imprimerie
G Taupin et Cie

Shonf
v



mais bien sûr...
ils se trouvent
8, 10, 12, rue Durollier,
près de la place Neyret
Tél: 141 & 218



Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

Pages	Pages
Le Serment de la Légion à Hué 1	Les livres : Choses et gens en Indochine et la réponse de l'Occident, par HENRY BOUCHON 9
Réforme de l'enseignement au Tonkin : les écoles des villages, par B. D. 4	La Semaine :
Journal de voyage aux Paracels (suite), par J. Y. C. 6	Dans le Monde 11
Georges Gautier 1	En France 12
Pierre Delsalle II	En Indochine 14
Emile Grandjean III	En Extrême-Orient 15
L'arbre contre le sable, par PAUL MUNIER IV à VIII	Naissances — Mariages — Décès 15
L'Institut des Hautes Etudes Juridiques et Sociales de Hanoi IX à XI	Mots croisés n° 34 16
Le Serment de la Légion à Hué XII	Solution des mots croisés n° 33 16

A HUÉ

LE SERMENT DE LA LÉGION

AVEC non moins de solennité qu'à Hanoi, puis à Saigon, s'est déroulée la cérémonie du Serment de la Légion à Hué. Vendredi et samedi 27 et 28 juin, en guise de prélude, des projections cinématographiques avaient été faites : « La tragédie de Mers-el-Kébir », « Le voyage du Maréchal Pétain en Provence », notamment. Et une brillante retraite aux flambeaux avait terminé la soirée du samedi.

Dimanche, M. l'Inspecteur des Affaires Administratives, représentant l'Amiral Decoux, Gouverneur Général, présida la cérémonie, à quoi assistaient le Capitaine de Frégate Ducoroy, M. Lafferranderie, Prési-

dent de l'Union locale des Combattants en Annam, et le Général Turquin, commandant la brigade Annam-Laos.

Le rassemblement des Légionnaires avait lieu à 17 heures, devant le Cercle Sportif. Là, le Général Turquin, remettant solennellement le drapeau à la Légion, prononça la vibrante allocution suivante :

Au nom du Maréchal, je vous remets votre Drapeau.

Vivant souvenir de vos Gloires passées, Symbole de la Patrie renaissante, il est le Signe Sacré devant lequel se taisent toutes les querelles, disparaissent tous les égoïsmes, s'unissent autour de notre Chef vénéré toutes les volontés ferventes.



Comme les Drapeaux de nos Régiments, comme ceux sous les plis desquels se font tuer, pour sauver l'Honneur, nos camarades de Syrie, il recevra les Honneurs militaires.

Légionnaires, vous allez tout à l'heure prêter serment devant lui. Vous lierez le faisceau de vos Energies pour défendre contre toutes les entreprises, d'où qu'elles viennent, l'Œuvre du Maréchal.

Je vous salue parce que vous êtes la Fierté, la Force, l'Exemple de la génération qui refera la France.

Je salue votre Drapeau.

Une compagnie du 10^e R. M. I. C. rendait les honneurs et prêtait son concours.

Précédés de leur drapeau, les Légionnaires se mirent alors en marche, se rendant au Monument aux Morts, à droite de quoi l'image du Chef de l'Etat, œuvre de l'Ecole des Beaux-Arts, amenée de Hanoi, avait été installée.

Face au Monument, deux tribunes avaient été dressées, où prirent place, dans l'une, LL. EE. les Ministres de la Cour, les Membres du Cabinet du Résident Supérieur, les hauts fonctionnaires du Protectorat, les mandarins supérieurs et les Corps Constitués ; dans l'autre, les familles des Légionnaires. Sans compter une foule nombreuse et recueillie assistant, debout, à la cérémonie.

A 17 h. 30 arrivent l'Inspecteur des Affaires Administratives Jardin et le Général Turquin. Ils sont reçus par M. Lafferranderie et le Commandant Ducoroy, tandis qu'une compagnie du 10^e R. M. I. C. et un détachement du D. M. A. avec side-cars et motos alignés rendent les honneurs. Les scouts et les Membres des Sociétés d'éducation physique forment la haie autour du Monument.

C'est le salut aux Couleurs. Puis M. Lafferranderie se place devant le micro et prononce l'allocution que voici :

Légionnaires !

Nous voici rassemblés, coude à coude, pour accomplir un grand devoir, au pied du Monument aux Morts français et annamites de la capitale, devant le portrait et en quelque sorte sous les yeux du vénéré Maréchal Pétain, Chef de l'Etat, Président de la Légion française des Combattants.

Les Anciens Combattants de 1914-1918 ont le droit de dire que plus peut-être que les autres générations, ils ont souffert de nos erreurs et de nos désastres, car aux tristesses et aux deuils communs à tous, est venue s'ajouter pour eux l'amertume d'avoir perdu les fruits des sacrifices consentis et des victoires remportées.

Soulevés par le Souvenir toujours vivant de la grande Amitié du front, étroitement unis dans l'épreuve comme autrefois au milieu des dangers, nous voulons cimenter entre nous la fraternité des armes.

En ces heures tragiques pour la France et pour l'humanité tout entière, où les paroles du Grand Soldat de Verdun, comme des éclairs fulgurants, nous montrent la route à suivre, nous avons répondu à l'appel du Maréchal, sachant que l'heure n'est plus aux hésitations, mais à l'action, et que « le premier devoir est aujourd'hui d'obéir ».

Nous lui apportons d'un cœur fervent notre concours sans réserve dans la grande œuvre de restauration nationale à laquelle nous nous vouons avec lui.

Unis et disciplinés, serrés autour de notre Chef, l'Amiral Decoux, nous voulons « servir » jusqu'au bout, certains que le salut de la Patrie et de l'Empire est entre les mains de tous ses enfants et qu'il sera la récompense de nos efforts.

Et quand, tout à l'heure, nous aurons prêté notre Serment, nous croirons entendre ces paroles du Maréchal qui s'adressent à nous aussi bien qu'à nos camarades de France :

« Mes Chers Combattants, je viens d'entendre votre Serment. Je l'accepte pour moi et je le reporte immédiatement à la France que vous avez juré de défendre, de servir et de sauver. Ne l'oubliez jamais. Que ce soit votre pensée chaque matin. Poursuivez cette tâche jusqu'à la fin de vos jours. »

Après ces vibrantes paroles et cet émouvant rappel, M. Jardin prend à son tour la parole, en ces termes pleins d'émotion contenue :

Légionnaires d'Annam !

Je vous apporte ici, tout d'abord, le salut du Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, qui eût tenu à présider lui-même cette cérémonie s'il n'avait été retenu dans le Sud de l'Union par les devoirs de sa charge.

Je vous apporte également le salut de Sa Majesté l'Empereur d'Annam qui, si Elle avait été présente à Hué, eût été heureuse de vous assurer Elle-même du bienveillant intérêt qu'Elle porte à l'institution de la Légion.

Pour n'être point la première qui ait été célébrée dans l'Union Indochinoise, la cérémonie de ce soir n'en sera pas moins fervente car elle constitue avant tout un acte de foi dans l'avenir.

Il y aura bientôt vingt-trois ans que les Français, après quatre années d'une guerre sans parallèle dans l'Histoire, entendirent résonner ce mot magique : C'est fini !

Un prodigieux sursaut les avait soutenus dans la bataille. Mais il était à craindre qu'après tant de tortures et d'angoisses, le tempérament généreux de notre race ne les portât à croire qu'une ère nouvelle s'ouvrait pour l'humanité et que les conflits entre nations se régleraient dans l'avenir par le Droit et non plus par la Force.

Ainsi naquit le mythe de la sécurité collective des nations entre elles et l'idéologie nébuleuse dont les ennemis de la France surent se servir comme d'un écran pour dissimuler dans la paix l'implacable recommencement des assauts que nous avons réussi à repousser dans la guerre.

Nous savons aujourd'hui ce qu'il en coûte de prêter l'oreille au chant des sirènes.

Il eût fallu, dans ces années qui suivirent le traité de Versailles, que ceux-là même qui par leur courage et leurs sacrifices avaient permis au ra-

meau d'olivier de reflleurir, puissent d'une voix unanime et écoutée mettre l'opinion publique en garde contre le danger de certains renoncements.

C'eût été là le rôle naturel des Associations d'Anciens Combattants.

Mais celles-ci, mal guidées par les Pouvoirs Publics, subissant trop souvent l'impulsion de petites oligarchies qui avaient surtout en vue leur intérêt personnel, minées peu à peu par l'intrusion dans leur sein d'influences politiques, s'avérèrent incapables de remplir la noble tâche que les circonstances semblaient cependant leur avoir dévolue.

Il n'en sera plus ainsi désormais.

Ligue unique, devant grouper tous les Anciens Combattants, ayant dans l'Etat qui l'a créée un rôle et des prérogatives bien définis, la Légion française des Combattants sera le faisceau robuste autour duquel viendront s'agréger pour la défense des intérêts supérieurs de la Patrie, toutes les bonnes volontés, tous les enthousiasmes, spécialement ceux de la Jeunesse qui compte sur ses anciens pour l'aider à rénover notre Pays.

La tâche des Légionnaires sera peut-être rude, parfois, mais ils l'accompliront sans défaillance, aidés en cela par le sublime exemple du Grand Chef qui a tout donné de lui-même à son Pays et qui, dans l'âge le plus avancé, aura encore été le créateur de nombreuses institutions nouvelles et fécondes, au nombre desquelles s'inscrit désormais la Légion française des Combattants.

Que Dieu, arbitre souverain de toutes choses, conserve longtemps à notre peuple Philippe Pétain, Maréchal de France et Chef de l'Etat français.

Puis c'est la cérémonie du Serment ; tous les Légionnaires prononcent, après la lecture de chaque article, le solennel : « Je le jure ! »

La musique joue la « Marseillaise », que les Légionnaires reprennent en chantant ; « l'Hymne national annamite » est joué aussitôt après.

M. Lafferranderie dépose une gerbe de fleurs au pied du Monument aux Morts, tan-

dis qu'une salve d'artillerie est tirée et que des avions, survolant la cérémonie, lancent des papiers où sont imprimées des paroles du Maréchal.

La cérémonie s'achève : devant le drapeau des Légionnaires, passe un défilé de troupes, sous le commandement du Chef de bataillon Leroy. Les Légionnaires défilent à leur tour, jusqu'au Cercle Sportif, où a lieu la dislocation.

Les télégrammes suivants ont été envoyés à l'issue de la cérémonie :

A Monsieur le Gouverneur Général :

Tous les Légionnaires d'Annam réunis à Hué après la prestation solennelle du Serment, adressent à l'Amiral Decoux l'assurance de leur attachement indéfectible à sa personne en faisant bloc sous ses ordres dans la discipline, la concorde et sont fermement résolus à maintenir l'unité de la Patrie et l'intégrité de l'Empire.

Président Légion Annam.

Au Maréchal Pétain, Chef de l'Etat français :

Tous les Légionnaires d'Annam réunis à Hué après la prestation solennelle du Serment, adressent au Maréchal Pétain l'assurance de leur indéfectible attachement à sa personne, aux principes de révolution nationale, de leur volonté de servir et leur résolution inébranlable de maintenir l'unité de la Patrie et l'intégrité de l'empire.

INDOCHINE

LE MARÉCHAL A DIT :

**« Seuls le travail et le talent
deviendront le fondement de la
hiérarchie française ».**

Réforme de l'enseignement au Tonkin : Les écoles des villages

« Parmi les tâches qui s'imposent au Gouvernement, il n'en est pas de plus importante que la Réforme de l'Education nationale. »

Maréchal PÉTAÏN.

DE tous temps la France a eu le souci d'instruire et d'élever jusqu'à elle les peuples de son Empire. Cette préoccupation s'est traduite au Tonkin par un essor de l'enseignement qui permet des études complètes et variées.

En dépit de cet effort, un grand nombre de paysans ne savent encore ni lire ni écrire. Les 1.600 écoles communales réparties sur le territoire du Protectorat ne suffisent pas à instruire l'énorme masse paysanne ; 72.000 enfants seulement y reçoivent un enseignement dispensé par des maîtres dévoués, certes, mais hélas trop peu nombreux. Malgré l'ampleur d'un effort dont le mérite ne saurait être discuté, près de 6.200 villages restent sans écoles. Ainsi s'accroissent de façon dangereuse les différences sociales, intellectuelles et politiques entre une minorité éclairée et l'ensemble des *nhà-quê* ignorants penchés sur leurs rizières.

Il est incontestable que s'il existait dans tous les villages un solide noyau d'habitants sachant lire le *quôc-ngu*, la diffusion des notions essentielles concernant l'Administration, la vie agricole et sociale pourrait être aisément diffusée, l'interpénétration de l'Administration et du public se ferait plus facilement et le paysan naïf se laisserait moins facilement entraîner par les sinistres rhéteurs venus des villes, faiseurs de haine et de désordre.

★★

C'est pourquoi le Résident Supérieur au Tonkin a décidé de poursuivre avec vigueur l'effort commencé en 1927 en vue de doter d'une école chaque village du Tonkin.

Toutefois, la création d'écoles intervillageoises desservant deux ou trois localités voisines pourra être envisagée, à la double condition que ces communes desservies ne soient ni trop éloignées ni trop peuplées.

Dans les contrées de Hautes Régions, où par suite des difficultés de communications il ne sera pas possible de prévoir le fonctionnement d'écoles intervillageoises, la même formation desser-

vira à tour de rôle un certain nombre de villages à raison d'un séjour d'une année, dans chacun d'eux, tous les trois ans.

Les élèves qui fréquenteront ces formations ne devront pas s'y éterniser ; dès qu'ils sauront lire, écrire et compter, ils céderont la place à d'autres. La durée de leur séjour ne devra pas en principe dépasser un an, peut-être même après expérience sera-t-il possible de réduire la durée de ce séjour et d'augmenter le nombre des séries d'enfants appelés à passer dans chaque école.

Pour que les familles n'hésitent pas à envoyer leurs enfants à l'école, l'horaire journalier s'adaptera très étroitement au rythme de la vie agricole afin que tout en fréquentant l'école, les enfants puissent continuer à aider leurs parents dans les travaux des champs.

Les études ne seront nullement orientées vers la préparation des examens et la recherche de diplômes, fut-ce du plus modeste ; elles auront pour objet de fournir à tous les enfants de la campagne tonkinoise les connaissances rudimentaires dont peuvent avoir besoin les paysans ou artisans destinés à rester toute leur vie dans leur village.

★★

L'installation des écoles et l'équipement scolaire seront réduits au strict minimum. Quelques bancs, un tableau noir, des planchettes en bois, des crayons de manioc ou d'argile suffiront au début et permettront d'équiper rapidement les lotaux et d'éviter des dépenses importantes susceptibles d'obérer les finances des villages.

Les maîtres de ces écoles seront recrutés, comme les *huong-su* actuels, parmi les possesseurs du certificat d'études primaires complémentaires indochinoises âgés d'au moins 18 ans. Si les candidats de cette nature se trouvaient en nombre insuffisant, on fera provisoirement appel aux candidats possédant le certificat d'études primaires élémentaires indochinoises, ayant une scolarité primaire complémentaire complète ou pourvus d'un titre de l'enseignement traditionnel. Dans la mesure du possible, chaque

école sera confiée à un maître originaire du village ; dans tous les cas, celui-ci devra être choisi ou agréé par le Conseil des Notables.

Avant d'entrer en fonction, ces maîtres seront appelés à effectuer un stage pédagogique au chef-lieu de la province sous la direction du mandarin provincial. Au cours de ce stage quelques notions pratiques d'hygiène seront données par les médecins de l'assistance, afin de les mettre en mesure d'administrer les premiers soins en cas d'accidents ou de maladies courantes.

Après leur entrée en fonction, les nouveaux maîtres seront, comme les *huong-su* actuels, astreints à des stages de perfectionnement qui auront lieu pendant les grandes vacances scolaires.

Dans le courant de l'année, ces instituteurs ne seront pas livrés à eux-mêmes ; ils seront guidés dans leur tâche par les mandarins de l'enseignement et par une publication pédagogique spéciale.

Leur solde, perçue en même temps que les impôts, sera déposée à la caisse du Crédit provincial et leur sera payée par le mandarin provincial de l'enseignement.

Enfin les villages seront tenus de les loger convenablement.

Les avantages que présente cette réforme sont considérables.

Du point de vue privé, elle permettra au jeune Tonkinois d'accéder au minimum de connaissances nécessaires à l'amélioration de son existence. Désormais les notions élémentaires sur l'administration, l'hygiène, l'élevage, l'agriculture, la prévoyance sociale, pourront être diffusées par affiches. Le paysan tonkinois sera ainsi protégé contre les multiples exploiteurs qui parcourent nos campagnes en quête de crédules victimes.

Du point de vue public, l'Administration verra se lever devant elle l'écran qui obscurcissait ses relations avec la masse des travailleurs de la campagne. Elle pourra faire comprendre l'esprit des réformes qu'elle est décidée à appliquer et substituer à une adhésion passive et souvent réticente un accord pleinement consenti.

Il n'est pas exagéré de penser que cette nouvelle organisation est appelée à modifier en profondeur les rapports franco-annamites et à créer dans la masse rurale le climat de compréhension sans lequel le rapprochement franco-annamite ne saurait avoir toute son ampleur.

B. D.

Le Maréchal a dit :

« L'Histoire est faite d'alternances entre des périodes d'autorité dégénérant en tyrannies et des périodes de liberté engendrant la licence. L'heure est venue pour la France de substituer à ces alternances douloureuses une conjonction harmonieuse de l'autorité et des libertés. »

MYSTÈRE DES ATOLLS

Journal de voyage aux Paracels

(Suite)

A Pierre C. et Maurice C.
gais compagnons de l'Aventure, cordialement.

J. Y. C.

ABRUTI de quinine, les oreilles chantantes et les jambes molles, drapé dans une couverture comme un Inca, j'essaie cependant de suivre l'essentiel de l'effort savant. On s'arrête un moment en vue et à proximité du récif « Vuladdore ». Seuls, quelques rochers contournés émergent. Il paraît que cela s'appelle des « têtes de nègre ». Il y a de ça, les hydrographes sont des artistes et cultivent l'épithète à la manière des Goncourt ! Par le Nord-Est, le chalutier se dirige ensuite tranquillement vers l'île « Lincoln ».

Abruti de quinine, les oreilles chantantes et les jambes molles, drapé dans une couverture comme un Inca, j'essaie cependant de suivre l'essentiel de l'effort savant. On s'arrête un moment en vue et à proximité du récif « Vuladdore ». Seuls, quelques rochers contournés émergent. Il paraît que cela s'appelle des « têtes de nègre ». Il y a de ça ; les hydrographes sont des artistes et cultivent l'épithète à la manière des Goncourt ! Par le Nord-Est, le chalutier se dirige ensuite tranquillement vers l'île « Lincoln ».

Au carré, où je m'entretiens au moyen de grogs assaisonnés de comprimés de quinine, grâce à mes compagnons j'essaie de ne pas perdre entièrement le fruit de l'aventure si mal commencée pour moi et j'écoute. Justement le minéralogiste et l'océanographe débattent le problème de la formation des îles coralliennes, but de notre expédition. Il est question de millénaires comme si ces périodes constituaient une unité de mesure. Passons au déluge !... ai-je envie de murmurer. Et en effet, cette « averse » correspond à la dernière des périodes glaciaires qui ont laissé des traces sous forme de plateaux, de socles, à quelque quarante, soixante ou cent mètres au-dessous de notre quille. Cela me donne un peu de vertige car j'ai la faculté précieuse de réaliser les choses en images, et je nous vois, balancés sur notre coque cintrée au-dessus des abîmes ! De plus, ce qui ajoute à mon malaise, ces plates-formes sont comme les sommets rabotés d'une haute montagne qui surgit de fonds

de mille mètres au milieu de la Mer de Chine. Je comprends mieux maintenant la prudence du Commandant, renonçant à essayer de mouiller ses ancres sur un tel vide c'est-à-dire à laisser prendre sa chaîne comme le guide-rope d'un ballon.

Or ces sommets plats sont, paraît-il, favorables au développement de la faune corallienne. Cette chevelure de polypiers coiffe les montagnes et pousse vers le haut jusqu'au niveau des plus basses mers. L'air libre lui est insupportable et le corail, refoulé de bas en haut par le bourgeonnement de ses congénères émerge en mourant. « L'heure qu'il vit le jour fut son heure dernière » (Car je suis aussi un peu poète, mais je ne le dis pas). Le corail mort est celui que tout le monde connaît. On le voit en bijoux, colliers et autres ornements de parure. J'en fais l'observation, pour apporter mon écot à la science collective. Je me fais poliment remettre en place. Il paraît que les coraux des Paracels sont de toute autre famille et impropres à la bijouterie. Soit, continuons d'écouter...

Ces cadavres de polypiers, réduits à l'état de calcaires en tubes et poussières, émergent sous la forme de bancs et ces bancs dessinent des croissants. Les moussons alternant leur jeu, façonnent à leur manière, aidées par les marées, ces demi-lunes en anneaux atteignant parfois un ou deux kilomètres de diamètre. Au centre subsiste un lagon tranquille aux eaux claires qui peu à peu se colmate. Le vent se charge d'apporter les graines et les oiseaux déposent le guano fertilisant. Le jeu de la nature se charge du reste.

Une seule note en mineur dans ce concert scientifique. Le Commandant, soucieux du bon entretien de son matériel de chalutage s'élève, en sifflotant, contre la propension fâcheuse des coraux à déchirer les filets et l'impossibilité d'utiliser les engins de pêche traînants aux abords des atolls. C'est exact !

Le 8 juin. — Hier, journée paisible et calme au mouillage à l'abri de l'île « Lincoln ». Malgré une légère amélioration de mon état, comme

je n'ai rien absorbé de solide hormis la fécule d'amidon de mes comprimés depuis cinq jours, mes compagnons n'ont pas voulu me laisser les accompagner à terre, à la recherche de leur échantillonnage de phosphates. Car c'est ici le domaine des oiseaux de mer. Le guano, qu'ils fournissent en abondance, ne se conserve pas en couches blanches comme dans les îles sèches. Les arbres malgré leur aspect rabougri permettent aux oiseaux de nicher et à l'humidité de transformer le guano en phosphate. Celui-ci prend l'aspect d'un terreau relativement facile à enlever mais se présentant sous une couche de faible épaisseur. Les dépôts ainsi formés ont intéressé des essais d'exploitation. Les premiers résultats de ces essais, du point de vue du naturaliste, ont été de détruire la forêt en formation, d'infester les îles de rats et, par voie de conséquence, de nuire à la gent ailée heureuse d'y trouver si bon abri.

Quel beau sujet de réflexion : ce cycle aboutissant à la destruction des moyens ayant permis à la nature son œuvre créatrice ! L'homme n'y pourrait-il pas puiser bien des enseignements ? La science n'est-elle pas elle-même, depuis l'invention de l'imprimerie et la diffusion des secrets réservés autrefois aux initiés... Mais ma profonde et fructueuse méditation est distraite par les cris des oiseaux qui tracent de larges cercles autour de *L'Holothurie*. Si leur couleur est banale, leurs cris sont stridents. Ajoutés au bourdonnement dû à l'excès de quinine, leur chant lancinant et aigu semble être pour moi une matérialisation sonore de la chaleur et des traits de la lumière. Cela me rappelle les cigales de notre chère Provence et aussi... d'Hanoi.

Ces volatiles sont pour la plupart des « Sternes » et des « Frégates ». Ce sont (je suis sûr cette fois de ne pas me tromper) des oiseaux de haute mer. Véritables rapaces, ils vivent de tous les produits organiques de l'Océan, poissons ou cadavres flottant à la surface de l'eau. Les Sternes, d'assez médiocre taille, ont l'aspect de véritables hirondelles de mer, leur vol est capricieux et rapide. Elles viennent raser l'eau, sans plonger et saisissent au passage les petits poissons et les insectes. On en a même vu cueillir à la surface de l'eau une algue flottante, l'élever à quelques mètres, la secouer énergiquement, en détacher le petit poisson qu'elles avaient repéré et le rattraper en un gracieux « looping » avant qu'il ait atteint la surface de l'eau. Ces oiseaux pondent sur les plages et leurs œufs se présentent parfois en une telle densité qu'il est impossible de circuler sans en écraser.

Mais au sein même de la gent ailée, tout ne va pas toujours pour le mieux dans le plus marin des mondes. Les Sternes sont poursuivies par les « Niais » qui les forcent à dégorger le

poisson qu'elles viennent d'avaler. Les Niais sont eux-mêmes victimes des « Fous », lesquels sont poursuivis à leur tour par les « Frégates ». Aimant considérer à l'échelle humaine les enseignements offerts par la nature, je ne puis m'empêcher de comparer cette société des oiseaux à bien des organisations de l'*homo sapiens*.

Par contre, entre représentants de la même famille l'entraide est parfois touchante. Le Commandant de *L'Holothurie* a vu, au cours d'un voyage précédent un « Fou », vieux et aveugle se tenant sur la grève au bord de la mer où ses congénères lui apportaient à manger.

Les « Frégates » sont les voiliers les plus puissants de ces mers. Elle tracent de grands cercles autour du chalutier. Parfois l'une d'elles frôle la surface de l'eau et cueille au passage un poisson volant ou pêche un petit calmar. Elles se saisissent même parfois de petites tortues. Les indigènes des îles Novado, près des Salomon, prennent, dit-on, les Frégates au lasso et ceci au titre d'un exercice purement sportif !

De « Lincoln » aujourd'hui nous avons fait route au Sud pendant deux heures, puis au Nord avec stations de chalutage. La sonde « Charcot », sorte de sac à volets, rapporte des échantillons de fonds. Nous passons au large de la « Pyramide ». Les inventeurs de cette dénomination n'ont pas usé beaucoup de phosphore cérébral. L'île est couverte d'oiseaux, la houle qui déferle rend le récif inabordable et peu engageant. Enfin, avant la nuit, nous atteignons l'île « Boisée ». Elle est en effet couverte de végétation, mais je m'aperçois une fois de plus que tout est relatif même à 150 milles Est de Tourane. L'île est en effet boisée... en comparaison de la « Pyramide » et des « Têtes de Nègre ».

Des jonques de pêche sont au mouillage ou échouées sur la plage. Elles recueillent des tortues. Le chef mécanicien qui remplit les fonctions de popotier tient à la couleur locale et nous promet un dîner à sa manière. Après allées et venues en sampan et multiples pourparlers, un beau spécimen de tortue à l'inquiétante mâchoire est hissé à bord. Le soir, bouillon de tortue qui sent le poisson sans sentir la bouillabaisse ; œufs de tortue à la coque, mais la coque est molle et semble une gelée mal prise. Roosbif de tortue... ni chair ni poisson. Est-ce la fièvre qui me laisse une amertume fort désagréable dans la bouche, je n'apprécie pas comme mes compagnons le dîner de tortue. Et cependant par correction ou pour paraître à l'unisson de leur enthousiasme, je fais de louables efforts, tout en me demandant si nous ne nous jouons pas mutuellement la même comédie. Toutefois, en vertu d'égards auxquels je

suis très sensible, on m'offre la carapace encore fraîche. Elle est magnifique et à près d'un mètre de long. Mais, c'est bien ma chance, deux jours après elle exhalera agressivement la pourriture et ne sera pas autre chose qu'un encombrant et malodorant souvenir, dont par courtoisie je n'oserai me défaire. La tortue à écaille que l'on pêche et élève en Cochinchine est d'une famille différente, non comestible (si l'on peut dire !).

Le 10 juin. — Enfin, avec beaucoup d'énergie, j'ai pu me remettre d'aplomb et ayant assuré que j'étais guéri, sans en être bien sûr moi-même, j'ai été autorisé à accompagner les explorateurs dans l'île Boisée. Me voici à terre après un transbordement par la baleinière puis le dos d'un marin, sur la plage de sable fin. Aussitôt, armé de ma boîte de peinture, je conjure mes compagnons de ne pas se détourner de leurs prospections pour moi. Les parcs à tortues installés sur la grève me retiennent un instant. Avec les jonques au mouillage à quelques encablures, cela fait évidemment un « sujet ». Mais les jonques sont au repos et puis, soyons sincère, le jeûne de ces jours-ci suivi du dîner exhaustif de tortue, me donne la nausée en considérant ces bêtes à carapace odoriférante et je cherche ailleurs. L'océan, dans sa belle horizontale outremer, est évidemment tentant mais le ciel est quelconque, gris par excès de lumière et sans nuages. Et puis, est-ce la peine de faire un tel voyage et de courir de tels dangers pour un motif que je trouverai toujours renouvelé de Hongay à Kep ?

Je me dirige alors vers l'intérieur de l'île dont la « forêt équatoriale » m'attire. Courbé pour ne pas dépasser de la tête le sommet des arbres, avec un peu de stylisation, on pourrait évidemment faire quelque chose de neuf. Mais que nous sommes loin des végétations exubérantes d'Angkor dessinées par Delaporte ! Les Frégates et leurs congénères dans le ciel, les

énormes lézards à gorge rouge qui pullulent et me partent dans les jambes, m'entraînent à leur suite sur le lagon, ou ce qui en reste après le colmatage. Je me retrouve alors dans une forêt plus dense et qui me paraît plus haute, puis de nouveau sur une plage au bord de la mer. Celle-ci est plate et calme et sur elle aucune trace de barque ou vapeur, pas plus que de jonque ou sampan. Sûr de mon instinct d'orientation, je décide aussitôt de suivre la grève dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Comme l'île est circulaire et entourée d'eau de tous côtés (je souris finement tout seul de ma lapalissade) je finirai bien par retrouver la baleinière. Je marche longtemps.

C'est très fatigant de marcher sur le sable. Je suis chargé de mon matériel décidément trop lourd et encombrant. Il faudra que j'avise à l'alléger pour la prochaine fois.

J'ai oublié ma montre. Il me semble qu'il y a des heures que j'ai quitté mes compagnons. Pourvu que je ne les fasse pas s'inquiéter à mon sujet. J'ai brusquement l'impression d'être déjà passé là. La marée montante a dû effacer la trace de mes pas. Mais alors... ? J'ai fait un tour complet de l'île et je n'ai pas vu *L'Holothurie* ? Les jonques aussi seraient parties ? Le soleil au zénith ne peut me donner d'orientation. Comme dit mon bon ami le R. P. E..., je me sens « déboussolé ».

Ah mais ! l'Aventure que je cherchais se présente-t-elle maintenant. L'angoisse s'empare de moi. Si l'on m'avait oublié ici, abandonné ? Ai-je donc tant patienté dans la fièvre pour en arriver là !...

Que de lumière, quelle chaleur ! quelle lassitude !...

(A suivre)

J.-Y. C.





GEORGES GAUTIER

M. Gautie (Georges-Armand-Léon) est né le 11 avril 1901 à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Breveté de l'Ecole Coloniale, M. Gautier a débuté dans l'Administration indochinoise le 6 mai 1925 en qualité d'élève-administrateur des Services civils.

Il a été nommé successivement :

Administrateur adjoint de 3^e classe le 2 juin 1926 ;

Administrateur adjoint de 2^e classe le 1^{er} janvier 1929 ;

Administrateur adjoint de 1^{re} classe le 1^{er} janvier 1931 ;

Administrateur de 3^e classe le 25 octobre 1934 ;

Administrateur de 2^e classe le 1^{er} janvier 1937 ;

Administrateur de 1^{re} classe le 1^{er} août 1939.

Durant sa carrière dans le corps des Services Civils, M. Gautier a rempli successivement les fonctions suivantes :

1925, Adjoint à Pursat ;

1926, Adjoint à Pursat et à Kampot ;

1930, Chef de Cabinet du Résident Supérieur au Cambodge ;

1936, Chef de Cabinet du Gouverneur Général *p. i.* ;

1937, Résident à Kandal.

Il exerçait ces dernières fonctions lorsqu'il fut appelé à diriger le Cabinet de M. le Gouverneur Général Decoux en juillet 1940.

Nommé Résident Supérieur de 3^e classe par décret du 12 décembre 1940, M. Gautier fut maintenu en service hors cadres dans ses fonctions de Directeur du Cabinet.

Il fut désigné en février 1941 comme Chef de la Mission indochinoise chargée à Tokyo des Négociations franco-thaïlandaises.

Par décret du 18 juin 1941, M. Gautier vient d'être appelé aux fonctions de Secrétaire Général du Gouvernement général.



PIERRE DELSALLE

M. Delsalle (Pierre-Abel) est né le 2 décembre 1886, à Lille (Nord).

Il débuta dans l'Administration indochinoise le 31 décembre 1908, en qualité de Commis de 3^e classe des Services civils.

Il fut nommé successivement :

Commis de 2^e classe le 1^{er} juillet 1912 ;

Commis de 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1914 ;

Administrateur de 5^e classe le 4 novembre 1917 ;

Administrateur adjoint de 1^{re} classe (nouvelle formation) le 1^{er} janvier 1921 ;

Administrateur de 3^e classe le 6 avril 1923 ;

Administrateur de 2^e classe le 1^{er} janvier 1925 ;

Administrateur de 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1927.

De 1908 à 1914, M. Delsalle a servi dans les provinces de Haiduong, puis de Hadong.

Il fut ensuite mobilisé durant toute la guerre et servit au front français comme Officier d'Artillerie.

De retour à la Colonie, il occupa successivement les emplois suivants :

1920, Administrateur adjoint au Résident de Hadong ;

1921, Chef de Cabinet du Gouverneur Général *p. i.* ;

1922, Résident de Phuc-yên ;

1926, Chef de Cabinet du Résident Supérieur ;

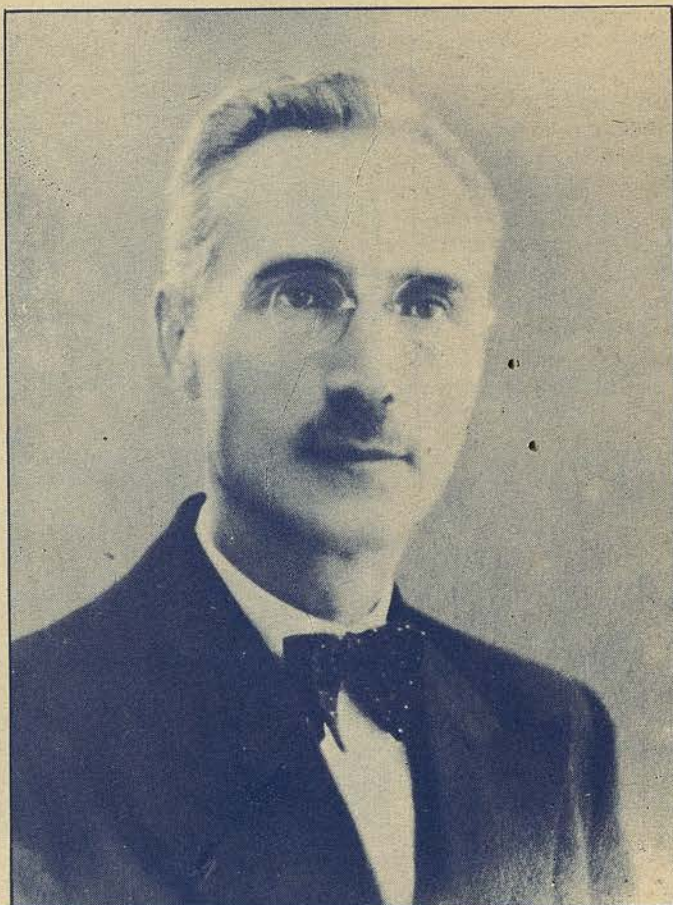
1929, Résident Maire de Hanoi ;

1930, Directeur des Bureaux à la Résidence supérieure ;

1931, Inspecteur des A. P. A. ;

1934, Inspecteur des A. P. A. et Résident de Hadong ;

1937, Résident Supérieur *p. i.* au Tonkin ;



1939, Secrétaire général *p. i.* du Gouvernement général.

Par décret du 17 octobre 1939, M. Delsalle fut nommé Résident Supérieur de 3^e classe et par décret du 12 décembre 1940, Résident Supérieur de 2^e classe et titularisé dans les fonctions de Secrétaire général.

Il vient d'être appelé aux fonctions de Résident Supérieur au Tonkin par décret du 18 juin 1941.

M Delsalle est titulaire des décorations suivantes :

Chevalier de la Légion d'honneur (11 août 1930) ;

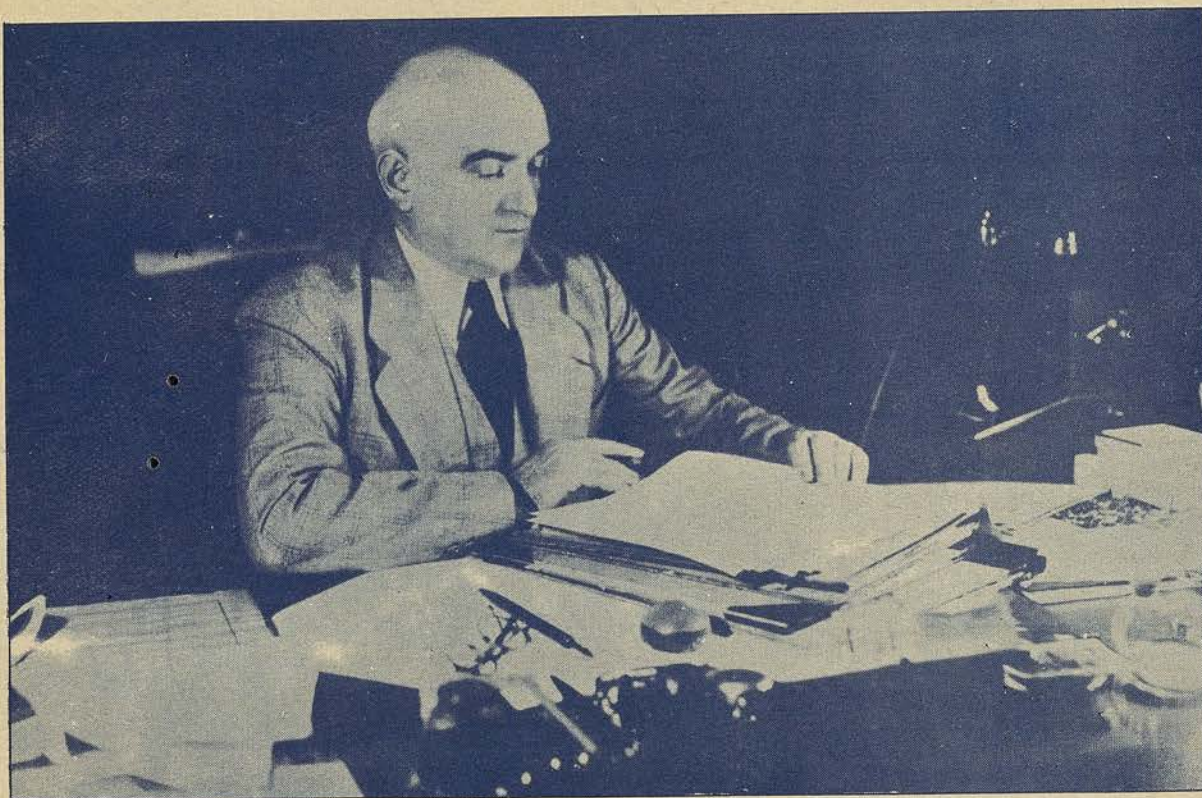
Croix de guerre (2 citations) ;

Grand Officier de l'Ordre Impérial du Dragon d'Annam ;

Grand Officier de l'Ordre du Million d'Éléphants et du Parasol blanc ;

Commandeur de l'Ordre Royal du Cambodge ;

Kim-Khanh de 1^{re} classe.



ÉMILE GRANDJEAN

M. Grandjean est né le 12 décembre 1888 à Morlaix (Finistère).

Il débuta dans l'Enseignement secondaire en France en 1907.

Il fut mobilisé pendant la guerre de 1914-1918.

Professeur Agrégé d'Histoire et de Géographie en 1920, il fut dirigé en Indochine en 1922 où il occupa le poste de Censeur du Lycée Albert-Sarraut à Hanoi jusqu'en 1924.

Exerçant par la suite les fonctions de Chef du Service de l'Enseignement de Cochinchine, il fut nommé, après concours, Administrateur des Services civils le 3 décembre 1925.

Dans son nouveau cadre, après avoir rempli en 1926 les fonctions d'adjoint à l'Administrateur en Chef du Territoire de Kouang-tchéou-Wan, il fut appelé en 1927 à exercer les fonctions de Chef de Cabinet du Gouverneur de la Cochinchine.

De février à août 1928, il exerça l'emploi d'adjoint au Directeur de la Sûreté générale au Gouvernement Général.

Il fut Chef de Cabinet du Gouverneur Général en août 1928 et Chef de Cabinet du Résident Supérieur au Tonkin en janvier 1929.

Il fut ensuite nommé Résident de Yênbay en juillet 1931 et Résident de Bacninh en décembre de la même année, puis Directeur des Affaires Economiques et Administratives au Gouvernement général en janvier 1933 et Directeur de la Sûreté générale et Directeur des Affaires Politiques au Gouvernement général en décembre 1934, emploi qu'il occupa jusqu'en 1939.

A son retour de congé, en septembre 1939, il exerça successivement les fonctions de Résident de France à Song-Cau, puis de Résident-Maire à Dalat.

Le 20 novembre 1940, il fut désigné comme Résident Supérieur *p. i.* au Tonkin et fut nommé Résident Supérieur de 3^e classe par décret du 12 décembre 1940.

Par décret du 18 juin 1941, il vint d'être placé à la tête de l'Administration locale de l'Annam.

M. Grandjean est titulaire des décorations suivantes :

Chevalier de la Légion d'honneur ;

Officier de l'Instruction publique ;

Grand Officier des Ordres royaux du Dragon d'Annam, du Cambodge et du Million d'Eléphants et du Parasol blanc, Commandeur du Nicham Iftikar.



Exploitation de filaos à Cua-Lo (Nghê-An).

SUR LES COTES SABLONNEUSES D'ANNAM

L'arbre contre le sable

par Paul MUNIER

Au long de la route mandarine, sur de vastes espaces que le travail humain transforme rapidement, le voyageur avait autrefois la surprise de se voir, des heures durant, en une sorte de paysage africain. Et si le temps était très couvert, si la blancheur du sable faisait contraste avec la sombre grisaille du ciel, alors c'était un peu comme un paysage de neige que traversait le voyageur. De toute façon, un paysage désolé, non sans charme mais triste, qu'on sentait plein d'une constante inquiétude et sur quoi pesait comme une malédiction.

Le sable et le vent ! Le pauvre Annam, mince bande de terre allongée entre la mer et la montagne, vivait en permanence sous la menace de

ces deux redoutables complices. Alors rien de sûr : ni travaux de routes, ni villages, ni récoltes ! La dune se déplaçait, se déformait, s'effondrait, se reformait, s'étendait sous la lente poussée du vent, le sable envahissait tout, recouvrait les plantes, comblait les tranchées, escaladait les remblais, stérilisait les rizières, ensevelissait les maisons. Le sable avait parfois de longs repos, une fausse tranquillité ; les cultures reprenaient, les cases s'installaient à nouveau ; puis un ou deux typhons remettaient les dunes en mouvement, les étangs qu'elles retiennent parfois entre elles débordaient, lançaient sur la plaine des torrents chargés de sable, tout était une nouvelle fois perdu. Si l'on veut réfléchir que les côtes sablonneuses de



Plantations de filaos sur les dunes de Thuân-An en 1934 (filaos de 11 ans)

l'Annam s'étendent sur d'immenses longueurs et que la largeur totale des dunes y atteint souvent huit kilomètres, dans la plupart des cas cinq kilomètres, on aura une idée de l'énormité du manque à gagner que tout ce sable plus ou moins en mouvement ajoutait aux catastrophes périodiquement apportées par lui en ses glissements : énormes espaces absolument stériles, improductifs, alors que le pays, très pauvre, a tant besoin de ressources.

Dès 1907, l'Administration locale a commencé, avec des moyens malheureusement restreints, la lutte contre le sable. Les premiers essais eurent lieu dans la région de Tourane, entre Mykhê et Faifo. Il y eut bien des tâtonnements et bien des échecs dus à l'inexpérience. On débuta par des semis à la volée de graines de pins, de lilas du Japon, de sabliers, etc... On recouvrait les graines d'une mince couche de sable puis de branchages maintenus eux-mêmes par des pelletées de sable. Mais en quelques jours le sable apporté et poussé par le vent étouffait les graines, ou bien, ailleurs, il les découvrait et le vent les emportait. Résultat nul.

On chercha autre chose ; on essaya de recouvrir les semis avec des plantes rampantes vivaces. Echec complet.

On tenta alors de mettre directement en place des plants élevés pendant une année en pépinière ; sur les dunes déjà fixées l'essai réussit à peu près, mais sur les dunes mouvantes, c'est-à-dire de beaucoup les plus nombreuses et justement celles qui posaient essentiellement le problème, ce fut un échec encore ; ou bien le sable recouvrait et tuait les plants, ou bien le vent déchaussait et desséchait leurs racines ; et les quelques arbustes ayant échappé à ces deux dangers étaient blessés, frottés, limés à mort par les grains de sable jetés constamment par le vent sur leur écorce et sur leurs rameaux.

Il fallut donc songer à établir d'abord une protection des plants ou des semis. On essaya le pandanus, planté en lignes errées. Echec presque total, partout où le sable était mouvant. On imagina de constituer une dune artificielle fixe, qui arrêterait le vent, diminuerait les mouvements dans la zone protégée, permettant ainsi



Plantation de 7 ans (filaos).

un boisement partiel à étendre progressivement ; à cet effet on plantait, parallèlement à la mer, des lignes de branchages ; bientôt recouvertes par le sable, on les surmontait d'une nouvelle ligne pareille, et ainsi de suite ; on pensait obtenir ainsi une sorte de levée à l'abri de quoi on pourrait planter. Mais les lignes de branchages ne tinrent pas. Alors on remplaça les branchages par des fascines de roseaux, bien serrées, homogènes ; on les enfonçait de 0 m. 40, une hauteur de 0 m. 60 à 0 m. 80 restant au-dessus du sol. Et l'on enregistra pour la première fois un léger succès !

Mais le défaut du système ne tarda pas à apparaître : les fascines et le sable qu'elles arrêtaient ne constituaient qu'une protection très peu étendue, hors de proportion avec l'amplitude des mouvements de sable et avec l'œuvre à accomplir. Et la solution apparut enfin : tandis qu'en pépinière on cultivait le filao, l'arbre convenant le mieux, on entreprit de compartimenter les dunes avec des lignes de fascines ; de grands casiers d'un kilomètre de côté furent ainsi délimités, puis divisés eux-mêmes par des lignes

parallèles de fascines, lignes espacées entre elles de cent mètres, voire de cinquante mètres seulement dans les endroits très menacés. Ce quadrillage protecteur se révéla efficace, et l'on put réellement commencer à dresser l'arbre contre le sable.

★★

Entre-temps on s'était attelé à une tâche plus facile mais non moins utile : le boisement des sables non mouvants. Il existe actuellement trente périmètres de boisements de dunes autrefois mouvantes ou de sables fixes, couvrant une surface de plus de six mille hectares et portant plus de sept millions de filaos dont une partie déjà en état d'être exploitée ; tous ces peuplements artificiels ont été réalisés au moyen des crédits du Budget local de l'Annam.

Mais l'effort administratif ne devait pas s'arrêter là. Le service des Travaux publics a commencé, en 1934, à créer des plantations pouvant constituer plus tard des réserves de bois de chauffage ; ces plantations sont exécutées avec les crédits des Travaux publics (Chemins de fer)

mais dirigés par le Service Forestier. Elles couvrent actuellement plus de deux mille hectares plantés de deux millions et demi de filaos. Enfin un programme vraiment gigantesque, dont la réalisation demandera trente années, a été confié, pour exécution, au Service Forestier, sur crédits du Budget général (Travaux publics). Il s'agit de la consolidation, par boisement, d'une énorme accumulation de dunes mouvantes s'étendant au Sud de Dong-hoi et menaçant constamment et très gravement la Route coloniale n° 1 ; quinze mille hectares de sables mouvants et dangereux que le boisement transformera peu à peu en forêts exploitables, en terres fixées et de rapport certain.

Mais les efforts de l'Administration sont en partie fonction de l'intérêt qu'y trouve la population. Celle-ci est généralement hostile ou indifférente à toute nouveauté ; il arrive même qu'elle gêne inconsciemment le travail. Ainsi les premières plantations de filaos eurent-elles à souffrir non seulement des typhons et des difficultés de début, mais des déprédations commises par les habitants, qui trouvaient avantageux de se fournir clandestinement de bois de chauffage, voire même de le revendre en faisant ainsi une concurrence déloyale aux exploitants réguliers qui payent patente et vendent à des prix fixés.

On entra donc dans la voie des contrats collectifs. La protection des boisements fut confiée aux villages qui, comme contre-partie, devaient recevoir une ristourne sur le prix de vente des coupes. Quelque chose d'analogue avait déjà été essayé avec succès au Tonkin, au lieu dit « les Quatre-vingt-dix-neuf Sommets » près de Phu-lang-thuong, où j'ai visité il y a plusieurs années, de vastes plantations de pins de Chine. En Annam, les premiers contrats ont été passés avec des villages du Nghê-an et du Ha-tinh, et plusieurs milliers de piastres ont déjà été distribuées à ces villages. L'exemple a servi, et aussi un exemple plus ancien mais peu connu : celui du village de Hoang-mai, qui reçoit depuis 1918 une redevance annuelle, prévue par contrat, sur le gemmage d'un bois de pins. Il semble que la méthode soit bonne et que l'enrichissement forestier, ainsi que la fixation des dunes littorales soient assurés désormais d'une collaboration effective des villages intéressés.

Pourtant, on a fait encore autre chose. Une propagande intelligente a amené les villages et même les particuliers à boiser les espaces sablonneux leur appartenant et dont ils ne tiraient

rien. On a créé des pépinières et des plantations. Des graines et même des jeunes plants ont été donnés gratuitement par le Service Forestier. On évalue actuellement à trois millions de plants, sur trois mille hectares, les plantations de ce genre.

Sagement, le Service Forestier, tout en accordant au filao une préférence justifiée, a encouragé l'indigène à ne pas se livrer à une monoculture qui pourrait avoir des inconvénients ; on sait que les peuplements « purs », c'est-à-dire d'une seule espèce, sont plus sujets que d'autres à des risques étendus : maladies, invasions d'insectes déprédateurs, etc... Aussi a-t-on fourni aux villages des graines et plants d'autres arbres que du filao : d'eucalyptus notamment. Et les sables, un peu partout en Annam, se couvrent d'une végétation agréable à l'œil, et utile, précieuse même si l'on songe à l'extrême pénurie de bois de feu et de bois de charpente dans ces régions.

L'initiative et l'effort français auront, en quelque temps — qu'est-ce que vingt ans, trente ans ? — et malgré les grosses difficultés, les tâtonnements inévitables du début, apporté une véritable et importante richesse, indéfiniment renouvelable, à un pays extrêmement pauvre ; et ceci, tout en atteignant à un autre but, qui était de protéger travaux d'art, villages et cultures contre l'envahissement par les sables.

Cette réussite provient, outre l'argent dépensé et le travail accompli, d'un excellent choix. Le filao est, en effet, pourvu de trois qualités essentielles : *primo*, il est très peu exigeant quant au sol, le sable lui suffit et c'est lui qui finira, en y ajoutant l'humus constitué au long des ans par ses aiguilles tombées, par en faire un sol relativement fertile ; *secundo*, il pousse assez vite et permet une certaine exploitation à partir de la douzième année après sa mise en place ; *tertio*, il donne un bois excellent et propre à deux usages : la chaufferie et l'étaï de mine. Le bois de filao est le bois d'Indochine fournissant le plus de calories ; des essais comparatifs avec les bois réputés les meilleurs ont été, à ce sujet, concluants : il garde sur eux un avantage de quinze à vingt pour cent ; et si l'on veut cultiver le filao uniquement comme bois de feu, alors on peut exploiter un peuplement dès la huitième année ; mais ce ne serait pas sage, car le fût, comme bois d'étaï, a une appréciable valeur, et la souche est la partie la plus riche



A Phu-Hai (Phan-Thiêt).— Dunes après mise en place de filaos en juin-juillet 1936.

en calories ; on a donc intérêt à laisser l'arbre devenir réellement adulte.

La question des étais de mine devenait angoissante, les forêts naturelles ayant été sérieusement dépeuplées pour les besoins des exploitations (ces dernières années, au moins un million d'étais par an). Or le filao donne des étais droits et solides ; une exploitation normale donne mille étais à l'hectare au bout de douze à quinze ans. Quant toutes seront adultes, les plantations actuelles seront capables, à deux mille hectares de coupe par an, de subvenir largement à tous les besoins miniers du pays ; ceux-ci peuvent s'accroître, sans doute, mais de vastes espaces de sable restent à complanter, et il apparaît déjà comme absolument certain que le filao d'Annam étayera toutes les galeries de mines indochinoises, et qu'il restera abondamment du bois de filao pour le feu ou d'autres usages.

D'autres usages : en premier lieu celui du charbon de bois, pour le chauffage ou pour les gazogènes ; le charbon fait avec le bois de filao est de toute première qualité.

Enfin le bois de filao est utilisable pour la fabrication de la pâte à papier ; il exige, pour cette préparation, un emploi important de soude, aussi l'a-t-on écarté de cet usage jusqu'à présent, mais ce n'est pas définitif et l'on peut entrevoir là une utilisation future du surplus de production des plantations.

Quoi qu'il en soit, une longue campagne d'essais et de propagande a réussi. Dès Thanh-hoa et jusque vers Tam-ky, l'aspect de l'Annam, de la plaine littorale, a rapidement changé depuis trente ans, et continue à changer par l'implantation du filao dans les sables et même dans d'autres terrains. Essentiellement, on avait voulu d'abord dresser l'arbre contre le sable, et on y est parvenu, il ne reste qu'à poursuivre l'effort ; mais cet effort commencé a apporté à l'Annam, pays pauvre, une ressource nouvelle considérable, à quoi l'indigène s'intéresse, et qui corrige déjà de façon intéressante ce que ces régions avaient de vraiment déshérité.

L'effort français n'a pas été vain.

PAUL MUNIER.

L'Institut des Hautes Etudes Juridiques et Sociales de Hanoi

Lorsque l'Ecole supérieure de Droit de Hanoi fut, à la suite de la réforme organique de 1931 constituée sur le type des Facultés de Droit françaises, il se produisit ce phénomène d'adaptation qui se renouvelle chaque fois que la France crée une faculté hors ses frontières territoriales ou dans un milieu en contact étroit avec une civilisation ou une culture étrangère, phénomène qui devait aboutir à la création de l'« Institut des Hautes Etudes juridiques et sociales d'Extrême-Orient », qui n'est et ne sera que le prolongement d'une activité particulière à l'Ecole supérieure de Droit de Hanoi. C'est pour les mêmes raisons que vinrent s'annexer à la Faculté de Droit d'Alger l'Institut des Hautes Etudes islamiques et à celle de Strasbourg l'Institut des Hautes Etudes germaniques.

On aurait pu croire au lendemain de la réforme de 1932 que l'Ecole supérieure de Droit de Hanoi serait uniquement un établissement enseignant la technique juridique française en un pays lointain où elle se serait plus ou moins acclimatée. Il n'en fut rien.

Tout de suite les professeurs de l'Ecole devaient, ne fut-ce que pour rendre plus accessible leur enseignement, s'intéresser aux coutumes indochinoises, à la vie sociale du pays et surtout aux institutions juridiques de l'Union. Lorsque fut créée en 1935 une quatrième année d'études indochinoises, destinée à faire connaître aux jeunes licenciés annamites les institutions de leur propre pays, les professeurs tinrent à assumer eux-mêmes la charge des principaux enseignements de droit local. Leurs recherches, rendues indispensables par l'absence de tout traité en ces matières, devaient les conduire à publier des études scientifiques dans la *Revue indochinoise juridique et économique* nouvellement créée.

En 1939, la quatrième année, tout en restant rattachée à l'Ecole de Droit, fut transformée en Ecole d'Administration, centre officiel de préparation aux grands concours administratifs et judiciaires indochinois, notamment le mandarinat.

Cette orientation de l'Ecole supérieure de Droit de Hanoi en fit rapidement un organisme appartenant à la vie de l'Union indochinoise, elle devait faire mieux et l'amener à rayonner au delà des frontières, à regarder au dehors, à prendre contact avec les civilisations environnantes et avec l'économie particulière de l'Extrême-Orient. L'Institut des Hautes Etudes juridiques et sociales d'Extrême-Orient était l'instrument nécessaire à cette collaboration intellectuelle dont l'utilité apparaît dans les temps que nous vivons avec une acuité toute particulière.

Cette conception de l'Ecole supérieure de Droit de Hanoi, centre des Hautes Etudes juridiques, sociales et économiques d'Extrême-Orient, M. Escarra, professeur à la Faculté de Droit de Paris l'avait envisagée dès 1935 lors de sa visite d'inspection à l'Ecole. M. Escarra considérait qu'à côté de son activité d'enseignement, l'Ecole supérieure de Droit de Hanoi devait être un centre de recherches pour l'Extrême-Orient, combinant sa mission avec celle de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Ces suggestions de M. Escarra conformes aux vues des autres inspecteurs-délégués de la Faculté de Droit de Paris amenèrent la Faculté de Paris elle-même à émettre le 31 janvier 1939 le vœu que voici :

« La Faculté de Droit de Paris constatant la grande importance que présente le rayonnement de l'Ecole supérieure de Droit de Hanoi à l'extérieur (Chine, Indes, Birmanie, Indes Néerlandaises, Japon), émet le vœu que l'Ecole devienne progressivement un centre des Hautes Etudes juridiques, économiques et sociales d'Extrême-Orient, dans lequel seraient enseignés le droit, les institutions administratives, l'organisation économique, etc... des pays ci-dessus énumérés. La Faculté de Droit émet le vœu que les modalités de cette réalisation soient mises à l'étude aussitôt que possible. »

Le 27 avril 1940, un décret répondant favorablement à ce vœu créait à l'Université Indochinoise et sous le haut patronage de la Faculté de Droit de Paris, un Institut des Hautes Etudes juridiques et sociales d'Extrême-Orient rattaché à l'Ecole supérieure de Droit de Hanoi. Le 1^{er} juin 1940, ce décret fut promulgué en Indochine.

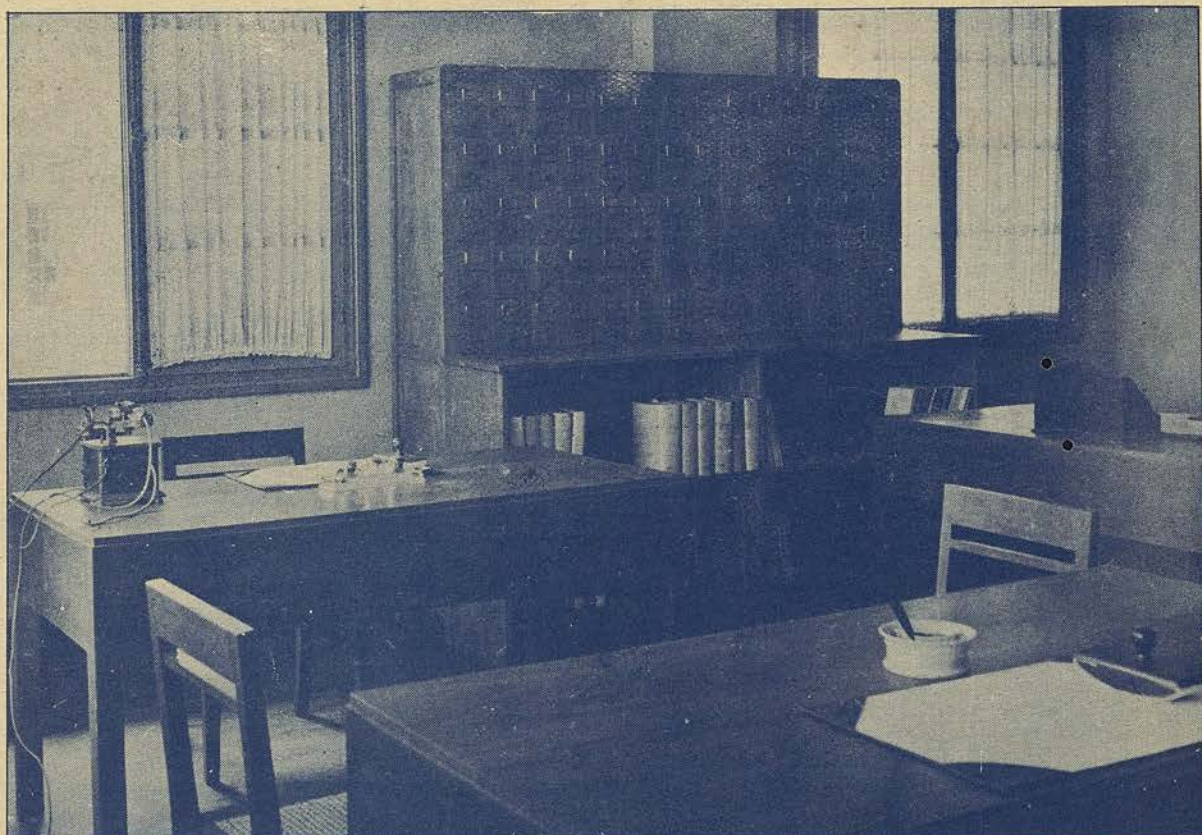
Il était au mois de juin 1940 impossible d'organiser le nouvel institut. Les professeurs de l'Ecole de Droit mobilisés ou chargés de mission par le Gouvernement général de l'Indochine étaient alors dispersés. Tout au plus pouvait-on espérer que cette question serait mise à l'étude dans le courant de l'année scolaire 1940-1941, c'est ce qui se réalisa grâce à quelques circonstances favorables.

Tout d'abord, envoyé en mission aux Etats-Unis d'Amérique, M. Camerlynck, Directeur de l'Ecole supérieure de Droit, en profita pour se mettre en relations avec la fondation Carnegie et l'Institut du Pacifique, et obtint pour l'Institut des Hautes Etudes d'Extrême-Orient un don en ouvrages de fond et le service des principales publications de ces deux organismes.

Par ailleurs, M. Chabas, professeur de l'Ecole supérieure de Droit et officier de liaison de la mission japonaise, profita de ses rapports avec les autorités nippones pour les intéresser au nouvel institut et put obtenir un accord avec la société pour le rapprochement culturel international (Kokusai bunki shinkokai) et un don d'ouvrages de fond de M. Yamada, Recteur honoraire de l'Université de Séoul.

Dès lors, l'Institut des Hautes Etudes juridiques et sociales d'Extrême-Orient vivait. A l'extérieur il était en correspondance avec l'Amérique, le Japon, l'Université Aurore de Shanghai et depuis le mois de décembre un cours de terminologie juridique chinoise avait été confié à M. Nguyen-van-Huyen, Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, cours qui obtint aussitôt un grand succès.

Donc l'Institut était créé mais son existence était encore très ralentie. Le centre de documentation qu'il devait être n'était encore qu'à l'état embryonnaire, il lui fallait une bibliothèque, du personnel, des locaux et des fonds. Tout cela fut bientôt obtenu grâce à l'intervention active de M. Charton, Directeur de l'Instruction publique.



Salle de travail

A peine arrivé en Indochine, M. Charton, désirant faire de son Université un centre de documentation et d'échange pour tout l'Extrême-Orient, devint l'animateur des volontés portées à la création du nouvel institut. Il trouva la salle de travail et de documentation, il défendit les projets présentés, fit maintenir les crédits que les événements n'avaient pas permis d'utiliser. Ainsi des ouvrages et des revues ont pu être commandés et déjà les rayons de la salle de travail et de documentation commencent à se garnir. A la rentrée prochaine, l'Institut sera inauguré et d'ores et déjà il est permis de préciser quel sera l'objet de ses travaux.

Cette année ne sera pas encore une année de plein épanouissement car si, dès à présent, l'Institut peut entreprendre l'étude approfondie des institutions des différents peuples de l'Union, ainsi que celles des problèmes économiques indochinois, il lui est difficile au temps où nous vivons de se procurer rapidement les éléments nécessaires pour constituer un centre de documentation politique et sociale et établir des échanges fréquents avec l'étranger, voire avec la France. Néanmoins un programme est élaboré qui pour être moins vaste que ceux qui suivront n'en est pas moins fort intéressant.

Tout d'abord l'Institut va s'enrichir sous peu des ouvrages fondamentaux et des publications périodiques indispensables à un centre de documentation. Ces ouvrages et revues seront classés et dépouillés méthodiquement de telle sorte qu'il sera facile à quiconque de se procurer des réfé-

rences précises sur une question intéressant les civilisations ou l'économie des pays d'Extrême-Orient : Chine, Japon, Etats du Pacifique ou de l'Océan Indien, en s'adressant au Secrétaire de l'Institut ou en cherchant lui-même au fichier. Cette documentation ne peut être complète de sitôt, mais il est permis d'affirmer qu'elle sera déjà riche dans quelques mois. En effet, les publications acquises soit par échange avec la *Revue indochinoise juridique et économique* de l'Ecole de Droit, soit par abonnement direct arrivant peu à peu malgré un retard certain.

Centre d'échanges intellectuels et de collaboration, l'Institut attend pour l'année qui vient des personnalités éminentes dans le monde des orientalistes :

Le professeur Lingat, ancien conseiller juridique du Gouvernement thaïlandais, célèbre par ses ouvrages sur le Siam ;

Le Père Bonichon, doyen de la Faculté de Droit de l'Université Aurore de Shanghai ;

Un professeur de Droit d'une Université impériale japonaise dont le nom n'est pas encore officiellement connu.

Les différentes études porteront cette année sur les questions intéressant la famille en Extrême-Orient (annamite, chinoise, japonaise, siamoise), études portant seulement sur des points précis, mais approfondies ; les cours de l'Institut ne s'adressant qu'à un public déjà instruit.

D'autre part, bien que la famille en Extrême-Orient forme le cycle général des travaux de l'année 1941-1942, il va de soi que l'Institut res-



et de documentation

tera ouvert à toutes les communications que les circonstances lui permettront d'entendre, portant sur des spéculations appartenant à son cercle d'activité. Il est permis de dire même que quelques questions économiques importantes seront certainement traitées cette année.

Les travaux de l'Institut seront publiés dans un bulletin annuel. Les questions n'appartenant pas au cycle général formeront des annexes, qui, par la suite, pourront être incorporées au bulletin annuel consacré aux questions dont elles relèvent spécialement. C'est ainsi qu'il est prévu que l'année 1942-1943 pourrait être consacrée à l'étude des matières premières en Extrême-Orient. Dans ce numéro trouveront certainement place les annexes économiques de cette année.

L'Institut des Hautes Etudes sociales d'Extrême-Orient, centre universitaire, ne pouvait pas ne pas ajouter à ses fonctions de documentation et d'échanges intellectuels une fonction d'enseignement et de formation. Cet enseignement sera donné sous le haut contrôle de la Faculté de Droit de Paris qui chaque année se réserve le droit de faire inspecter l'Institut par un de ses professeurs délégués.

L'Institut se trouve en conséquence organisé comme un établissement d'enseignement supérieur. A côté des auditeurs libres qui pourront venir travailler dans les salles de documentation et assister aux cours et communications, il aura des étudiants versant un droit d'inscription pouvant se combiner avec les droits perçus par l'Ecole supérieure de Droit.

Les étudiants inscrits seront tenus à l'assiduité et devront prendre part aux travaux pratiques de traduction et de terminologie ainsi qu'assister aux cours proprement dits. Ils devront également participer aux travaux de l'Institut avec leurs professeurs et il est même prévu qu'ils pourront obtenir des bourses pour aller compléter leurs recherches à l'étranger. A la fin de leurs études ils pourront obtenir un diplôme d'études juridiques d'Extrême-Orient après avoir subi un examen portant sur les matières enseignées à l'Institut et à l'Ecole supérieure de Droit et présentation d'un mémoire sur un sujet relatif au droit et aux institutions extrême-orientales.

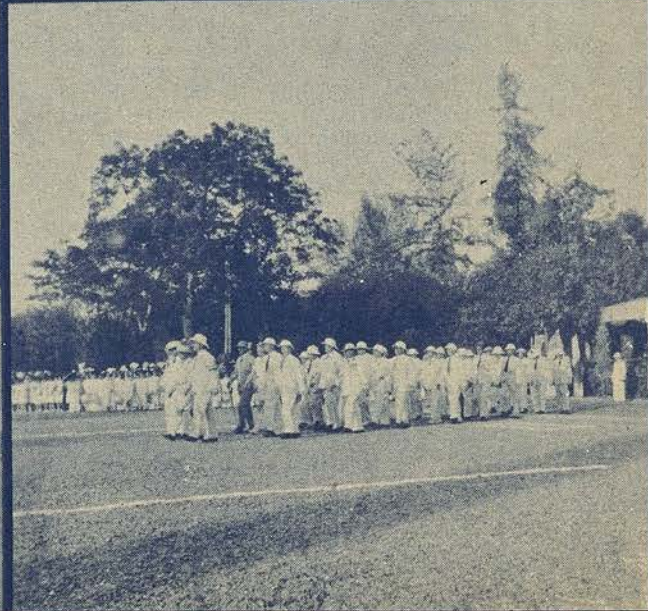
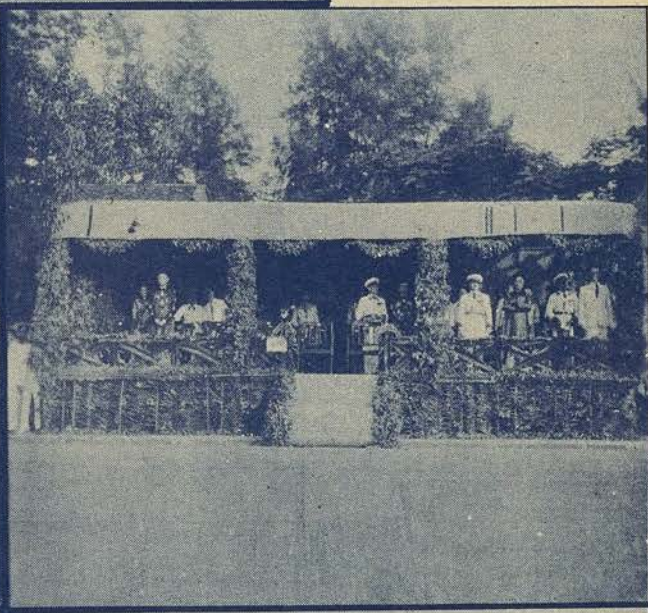
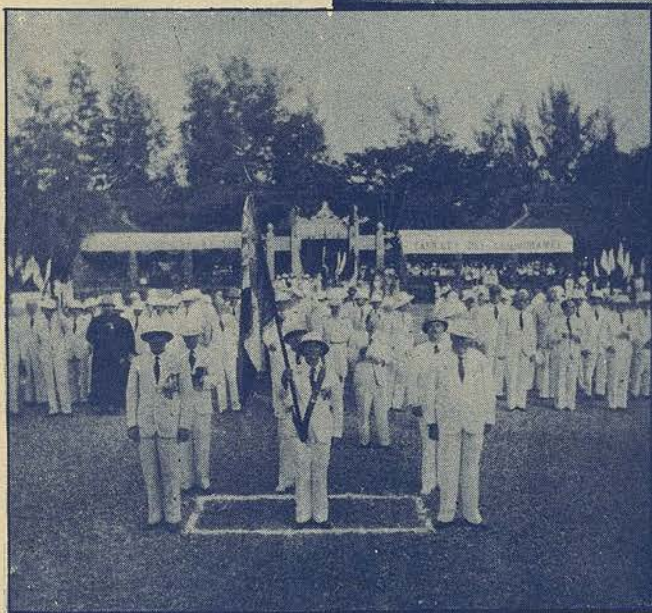
L'Institut est dirigé par un Conseil d'administration composé du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, du Directeur et des professeurs titulaires de l'Ecole supérieure de Droit, des Membres de l'Ecole française d'Extrême-Orient participant à l'activité de l'Institut.

Il est patronné par un comité de personnalités particulièrement qualifiées désignées par la Faculté de Droit de Paris sur avis du Conseil d'Administration.

Il est prévu enfin que le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un comité de direction.

Dès le mois de septembre, dès avant la rentrée, toutes ces questions d'administration interne seront régularisées en même temps que le programme de travail de l'année 1941-1942 sera définitivement arrêté. Et de ce jour datera véritablement l'existence de l'Institut des Hautes Etudes juridiques et sociales d'Extrême-Orient en Indochine.

LE SERMENT DE LA LÉGION A HUÉ



LES LIVRES

par Henry BOUCHON

I

Choses et gens en Indochine de Claude BOURRIN

Un souvenir appelle un autre souvenir. Ce dernier me ramène à Saigon vers août 1930 si mon esprit est fidèle. Bourrin montait *Journey's end*, les fameux trois actes de John Sheriff, qui avaient obtenu en Angleterre comme à Paris un succès prodigieux. *Journey's end* est une pièce sans femmes sur scène, ce qui est incontestablement un gros souci en moins pour le régisseur comme pour tout le monde. Trois actes dans le même décor : une sape, quelque part devant Arras. Le père Bassouls avait brossé un cadre à la fois puissant et sobre. Bourrin « faisait » le capitaine Osborne et m'avait confié le rôle de Raleigh, jeune lieutenant destiné à mourir à la fin du 3^e acte. Il y avait Croizet, que les auditeurs de Radio-Saigon connaissent bien et puis aussi Despierres et Holstein, ce dernier des chemins de fer, qui avait réussi une composition vraiment étonnante dans le rôle de Trotter. La soirée était donnée au profit du foyer des Anciens Combattants. Avec Bourrin et Croizet, les répétitions avaient marché rondement. Un soir de pré-générale, une panique faillit faire courir tout Saigon tellement certains artifices scéniques avaient été réalisés habilement par les artilleurs. Il s'agissait d'un bombardement lointain, puis d'une attaque à la grenade, puis d'un tir d'arrêt de mitrailleuses, et enfin d'un effondrement général de la sape par l'explosion d'un obus lourd. Mais on avait oublié de prévenir les habitants par la voie de la Presse, ou alors l'avis n'avait frappé personne. Tout avait été si bien imité que vers 11 heures de la nuit, le paisible quartier Catinat, Charner, du Théâtre, fut réveillé en coup de tonnerre par le grondement soud d'obus (grosses plaques de tôles), le crachement des mitrailleuses (une section prêtée par le 11^e R. M. T. C.), le bruit des éclatements des grenades (petits sacs à farine en papier) et le sifflement des balles (vibrations de grandes lames de scie). Il y avait de quoi être épouvanté. Après la répétition Bourrin, que ce tintamarre mettait en joie, payait une tournée générale de demis au *Continental* à moins que M^{me} Croizet que le métier de souffleur creusait, ne désirât la terrasse de la *Rotonde* où Walthausen nous offrait alors des *beefsteack hollandais* exquis.

La première avait réuni une chambrée extrêmement brillante ; il y avait le Gouverneur Krautheimer et la ravissante aviatrice Marize Hilz venue de Paris sur son minuscule *Luciole*. Il y avait aussi tout l'Etat-Major du *Kent*, croiseur de 10.000 tonnes de S. M. Britannique, le même qui se distingua tout récemment dans la poursuite du *Bismarck* en Atlantique Nord.

Je revois Bourrin tel que je l'ai connu. Il n'a pas changé. Pas beaucoup. A peine plus grisonnant. La voix pleine, nuancée, chaude, évocatrice. Cet enfant de la balle comme se fut exprimé Théophile Gautier à son égard, ou ce mignon de Thespis, il faut l'avoir approché pour mieux comprendre *Choses et gens en Indochine* pour en saisir toutes les finesses et les rosseries, pour aimer la fantaisie et le caractère. J'ai parcouru avec un évident plaisir cet important ouvrage où Bourrin évoque des images de la vie indochinoise et son passé d'artiste des planches. J'eusse peut-être volontiers donné à ce recueil le titre de *Mosaïque* ou de *Variétés* tant la matière est riche, plaisante, diverse, tant elle abonde en curiosité, malice, vérité. Il y a du Murger dans Bourrin et ce bouquin me rappelle irrésistiblement les *Scènes de la Vie de Bohème*. Il n'y a sans doute pas les heures difficiles de Schaudard, Rodolphe, Colline, Marcel, cependant, il y a la

même élégance de pensée, la même vivacité d'esprit, la même poésie simple, la même indépendance. Mais la Bohème n'existe plus, direz-vous. Sans doute, Bourrin en 1941 n'est plus l'homme du Vieux Colombier. Mais le râpin de 1910 a gardé je ne sais quelle grande allure des compositions de jadis. Il reste toujours quelque chose de l'homme qui a joué longtemps : Bourrin sous la chevelure abondante conserve fort belle mine. Ce commis, puis contrôleur des Douanes, puis délégué du Directeur du Contrôle Financier à Saigon, ce fonctionnaire en un mot, est aussi et surtout un artiste de race. Il s'est découvert enfin avec un rare bonheur le talent de narrateur. Un talent à la fois simple et varié. L'amoureux du théâtre comme le chercheur y trouveront leur compte. Le fonctionnaire colonial ponctuel et discipliné lira avec amusement des scènes qui ne dépareraient pas *Messieurs les Ronds-de-cuir*, les Indochinois retrouveront bien des silhouettes chez eux confuses, que la magie des évocations aura ressuscité par la plume spirituelle mais toujours si étonnamment simple dans sa vivacité de Claude Bourrin ; ils verront vivre dans le milieu colonial d'il y a trente ans, nombre de personnages, certains falots, certains célèbres : Babonneix, Baivy, Bergue, Berland, Belloc, Blot, Bonheure, Caffarena, Caillaux, Cavaignols, Chodzko, Cordier, Crévost, Crayssac, Dérosiaux, Destenay, Eckert, Fontane, Granval, Hervieux, Monpezat, Picanon, Ramon, Raquez, Samarcq, Sarraut, Wintrebert, pour citer au hasard de l'index alphabétique.

Je ne voudrais cependant pas que cet éloge critique fasse considérer le livre de Claude Bourrin comme un ouvrage uniquement consacré au pittoresque, c'est-à-dire sans aucune thèse politique, normale ou religieuse. Au contraire, l'auteur chaque fois qu'il en a l'occasion prend parti avec conviction, exprime son opinion avec un rare courage et dit sa pensée et ses sentiments sans en cacher une parcelle. Il ne ménage pas la critique et les observations qu'il présente sur les problèmes de la colonisation indochinoise sont marqués du meilleur bon sens.

Je sais le bien que la Presse des quotidiens a déjà dit de cet ouvrage. Aussi bien n'ai-je pas voulu verser à nouveau dans une fastidieuse analyse, prétexte facile, selon l'expression si finement ironique de M. Bourrin lui-même dans sa préface, pour un article « d'une belle tenue littéraire ». Au moins m'estimerai-je heureux d'avoir exprimé avec mes souvenirs personnels, tout le véritable plaisir d'intelligence que j'ai eu à parcourir cette excellente production littéraire.

II

La réponse de l'Occident

de Marguerite TRIAIRE
et TRINH-THUC-OANH

Je n'avais pas lu *En s'écartant des ancêtres* lorsque le Directeur de cette revue me pria d'exprimer mon opinion sur le nouvel ouvrage que M^{mes} Marguerite Triaire et Trinh-thuc-Oanh viennent d'offrir aux lettres indochinoises : *La réponse de l'Occident*. Je me suis ainsi vu dans l'obligation de parcourir le premier et le second, son complément obligatoire. J'avoue ne point regretter la lecture de ces quelque huit cents pages où se trouve débattu le cas de conscience de la jeunesse annamite. Au moins, n'ai-je pas subi l'influence des critiques parfois extrêmement vives auxquelles avait donné lieu le premier né peu après sa venue au monde en 1939.

Il s'agit de trois caractères de jeunes femmes. Dans une famille strictement traditionnelle, naît une petite

filles, *Mai*, que l'évolution écartera franchement du conformisme ancestral. *Mai* rencontra *Dân* et *Gaby*, toutes deux également en ruptures de traditions.

Je m'excuse de procéder à une sorte d'analyse critique d'un ouvrage écrit il y a deux ans, mais le lecteur admettra volontiers qu'il est des retours nécessaires pour la clarté de ce qui va suivre.

Torises âmes de jeunes filles à la dérive : *Mai*, la plus ferme, la plus intelligente, après une vie décevante, consacrera ses jours à l'exercice de sa profession (docteur) et à ses enfants. *Dân*, la plus effacée, après s'être évadée du cercle de famille, revient à la tradition, au respect d'une forme d'existence un moment reniée. Seule *Son* ou *Gaby*, fidèle à ses vellétés de liberté totale, garde son indépendance en s'écartant, résolument de tout ce qui peut lui rappeler son passé. Trois jeunes filles devenues trois jeunes femmes que l'éducation moderne a déçues malgré leur culture européenne, malgré leur intelligence, malgré leur sensibilité. *Dân*, la plus réfléchie, songeant à l'immuable cycle des jours passés faisait la réflexion suivante : « Il semblait que cela ne dût jamais finir ; il semblait que jamais cela ne dût changer. Cela durait depuis tant de siècles ! Depuis tant de siècles se déplaient le paravent, mettant au jour des feuilles identiques à celles qui disparaissaient ! »

« Et puis l'Occident est venu chez nous, nous apportant une science, dont nous n'avons aucune idée, un progrès matériel dépassant notre imagination, des mœurs totalement différentes, des idées nouvelles, des besoins nouveaux aussi, un outillage moderne, tout ce qu'on nomme : la civilisation.

« Et bien, je pense que nos parents sont la dernière feuille du vieux paravent au dessin tracé d'avance. Nous sommes à la charnière.

« Que va-t-il y avoir après ? »

« Que va être notre feuille, à nous ? »

« On ne sait plus. »

Or, à cette croisée de chemins, toutes trois, *Mai*, *Dân*, *Gaby*, demeurées perplexes devant la route à suivre se posent la question : Comment choisir ?

La première — plus énergique — continue la lutte. La seconde se résigne au retour aux anciens rites. La troisième se libère totalement.

La réponse de l'Occident ou Dix ans après est la suite du précédent ouvrage. J'avais parcouru le premier volume par devoir de compréhension. J'ai lu le second avec mieux que de la curiosité. On ne peut se défendre en effet d'une impatience naturelle, connaissant les aventures des trois héroïnes, à vouloir connaître leur développement.

Mai, que les auteurs nous désignent comme la première doctoresse indochinoise nous apparaît comme une nature équilibrée, solide. De l'orage passé, il ne semble plus rester de traces. Dans la maison sans mari, il reste les enfants. Il demeure la tâche essentielle de les former, de les guider. *Mai* s'acquiesce de sa tâche avec l'aide de sa mère, *M^{me} Huyên*, avec la conscience claire de ses devoirs présents et de ses buts futurs. Entre sa famille et sa profession, la vie se partage désormais dans un dévouement et une lutte permanents. Très beau caractère de femme.

Gaby. J'avoue aimer, mettons apprécier assez peu *Gaby*. Le personnage est nécessaire cependant pour l'équilibre du livre. Jusqu'au choix du nom qui me choque. On a dit du premier livre qu'il était un roman à clé. Je doute — si cela est vrai — que le sujet d'origine puisse se reconnaître avec quelque sympathie dans la peinture d'un caractère aussi excentrique, dévergondé, aussi décourageant par ses vices, qu'artificiel par son langage. J'ai dit que ce caractère répondait à un besoin d'équilibre : il compense par ses outrances ce qu'il peut y avoir de raisonnable dans le portrait de *Dân*.

Combien celui-ci me séduit par sa mesure, par la minutie de son étude, par je ne sais quelle sorte de vertu naturelle qui émane de son personnage. *Dân* re-

présente l'élément stable. C'est elle qui est à mon sens la plus vraie des trois, la plus contemporaine. Dans le milieu familial dont elle n'a pu s'échapper, elle subit encore l'attachement de tout un passé de rites peut-être désuets, mais non sans grandeur. Ce n'est pas que cette puissance latente des choses mortes ne lui paraisse pas parfois factice et prétentieuse, mais leur influence est encore profonde. Elle se traduit chez cette jeune femme éduquée à l'européenne, par le respect des convenances et le souci de la simplicité. Ballottée entre la tentation du christianisme et le culte des esprits, *Dân* penchera irrésistiblement vers la conversion. Ses hésitations, ses scrupules — à cause de son mari mandarin — ses confidences sont exposées avec une délicatesse souvent émouvante.

Quant aux enfants — ils sont nombreux — leur choix — plus net que celui des parents — est fait. Le passé est mort, enseveli. On n'en reparlera plus. On n'évoquera plus les rites qu'en signe de déférence et pour mieux marquer le chemin parcouru. Occidentaux d'habillement, de langage, de pensée, presque totalement de sentiments, la jeunesse annamite moderne, celle des écoles et des universités semble s'être définitivement écartée des ancêtres.

Il n'y a cependant pas dans ce livre qu'un exposé. Les auteurs ont clairement défini leur pensée. Au problème posé par la véritable révolution — nous n'avons pas écrit évolution — dans les mœurs annamites par suite des apports de l'Occident, il existe une solution. On ne rompt pas avec une morale sans qu'il n'en résulte des heurts, des froissements, voire des drames. On n'abandonne pas une éthique dont la valeur consacrée par des siècles d'une grande civilisation s'était transmise jusqu'à nos jours sans un profond bouleversement. Bouleversement dans le langage, le vêtement, la morale. Le culte des esprits, le respect des ancêtres qui constituait la base sur laquelle reposait l'ancienne Société, venant à manquer soudainement, les générations qui « poussent de l'épaule » se sont trouvées désemparées. *M^{mes} Triaire et Trinh-thuc-Oanh* proposent le Christianisme comme une morale de remplacement mieux adaptée aux circonstances. Il est trop tôt, à mon sens, pour porter une appréciation — même de principe — sur cette thèse philosophique séduisante. L'évolution d'un peuple se fait d'elle-même, sans qu'il faille lui rechercher un idéal d'emprunt. Si des temps nouveaux veulent une transformation radicale de la jeunesse, de sa manière de penser et de ses sentiments, la vocation chrétienne n'en sera pas, à mon sens, la conséquence inéluctable. La vocation est un acte de foi. Elle n'est pas le signe d'une plus grande évolution puisque précisément en Indochine, c'est la masse indigente qu'elle pénètre la première. La religion chrétienne n'est du reste pas exclusive de la vraie religion des Annamites, qui, a écrit le Père Cadière en 1931 dans la revue *Indochine* publiée à Paris, « est le culte des esprits. Cette religion n'a pas d'histoire, car elle date des origines mêmes de la race ».

Il nous reste à parler du pittoresque. L'ouvrage en fourmille et c'est un charme de plus. Les trois principaux caractères mis à part, d'autres sont brossés avec vigueur : *M^{me} Huyên*, la vieille Annamite est en tous points remarquable. Il est des scènes que le connaisseur ne peut s'empêcher d'admirer pour la vérité de leur composition : la bonne aventure, la partie de bêt, la sorcellerie aux abords de Phô-Cat, enfin mille petits traits de vie indochinoise qu'il serait impossible de citer sans prolonger démesurément cette analyse.

La réponse de l'Occident est un livre qui fait penser et qui charme. Composé avec un évident souci d'équilibre, cet ouvrage de qualité où le pittoresque vrai, qui abonde, voisine avec la thèse philosophique et une étude précise des mœurs neuves, apporte une contribution sincère au grave problème de la jeunesse annamite. Il doit être lu par tous ceux — ils sont nombreux — qui s'intéressent à l'Indochine et qui l'aiment.

LA SEMAINE...

par Jean DESCHAMPS

... DANS LE MONDE

Considérations.

A l'instant de prendre la plume pour tenter une vue d'ensemble de la semaine écoulée, une hésitation marque irrésistiblement la minute où le chroniqueur va exprimer sa pensée. Jamais peut-être ne s'est-il senti moins sûr de son jugement, jamais sans nul doute une matière hebdomadaire ne s'était offerte avec une telle richesse, une semblable diversité, un si grand renouvellement, à son esprit. Car il ne suffit pas d'exposer chronologiquement des ordres d'événements, il faut aussi chercher à en pénétrer le sens, il faut aussi les comprendre, dégager leur particularisme ou leur généralité. Sans cela toute chronique de ce genre ne serait qu'incolore et inattractive. La vie n'est point neutre..., disait le Maréchal Pétain. Pour intéresser il faut donc prendre parti dans la mesure où les circonstances rendent cette position possible, il faut prendre parti sous la réserve que l'individu qui prend la responsabilité de sa pensée et qui engage sa signature, raisonne et sente en patriote et en Français. Nous pensons n'avoir fait et ne faire que cela. N'est-ce pas un autre Français qui a dit : « C'est un grand signe de médiocrité que de louer avec modération... ». A trois siècles de distance nous interpréterons modération comme neutralité. Or il est évident que cette dernière position ne saurait convenir, suivant la parole même du Maréchal, à la double exigence du patriote et du Français. Tel est l'esprit dans lequel cette petite chronique hebdomadaire se trouve rédigée. Nos lecteurs excuseront cette mise au point préalable : elle n'a qu'un but de clarification.

La guerre germano-russe.

Après une semaine où la confusion des événements pouvait laisser quelques doutes quant à la vérité des communiqués publiés de part et d'autre, il est incontestable que la seconde semaine s'achève par une très grave défaite russe. Du point de vue tactique comme du point de vue stratégique, les Allemands enregistrent un succès considérable et décisif.

La tactique des unités allemandes de choc s'est avérée supérieure à celle des meilleures troupes russes. Matériel allemand et commandement allemand surclassent sans conteste le matériel russe et le commandement russe.

Le Maréchal Timotchenko attendait l'attaque en Ukraine et avait concentré au Sud des marais de Pinsk une forte masse défensive, lorsque le Maréchal allemand Keitel déclencha son offensive principale au Nord des marais, en Russie Blanche.

La doctrine soviétique prêtait à son adversaire la recherche d'une guerre économique, alors que l'Etat-Major allemand manœuvrait pour s'assurer au préalable des avantages politiques et tactiques et parmi ces derniers la destruction de l'armée rouge. Cette destruction étant susceptible d'entraîner l'effondrement du régime soviétique tout entier.

Telle semble avoir été la manœuvre réalisée et réussie par l'Etat-Major allemand si l'on juge, autant qu'il est

possible de le faire, d'après les communiqués. Un commentaire particulièrement précieux des événements a été donné le 30 juin par Vichy : « La guerre moderne de mouvement, avec l'emploi massif des chars et de l'aviation, qui a remplacé la guerre de fronts telle que s'était pratiquée celle de 1914-1918, a entraîné les mêmes modifications dans la conduite des hostilités que l'apparition de la guerre de mouvement pratiquée par les généraux de la Révolution française et Napoléon. Rompant avec le souci principal de leurs devanciers qui cherchaient plus à conquérir les places fortes et les provinces de l'adversaire, ils cherchaient à détruire les forces mêmes de l'armée ennemie dans une rencontre violente, brève, décisive.

« Dans la bataille livrée aux frontières de Russie, les troupes allemandes ont obtenu plus que des succès territoriaux, ceux-ci pourtant en eux-mêmes sont assez appréciables. Elles ont détruit une partie considérable des forces adverses, forces qui, au rythme accéléré de la guerre moderne ne pourront jamais être reconstituées à temps par l'industrie soviétique quelle que soit sa capacité de production. »

La situation au dimanche 6 Juillet 1941.

1° Les plans d'offensive des Russes contre la Prusse Orientale sont anéantis ;

2° Le front russe du Centre n'existe plus ;

3° L'armée russe n'a plus l'initiative des opérations. Sous la pression allemande elle bat en retraite par tout le front en cherchant l'appui de la ligne Staline qui partant de la Mer Noire suit d'abord le Dniester, l'ancienne frontière soviétique oblique vers Jitomir, rejoint la Duna, le Dnieper dont elle suit le cours supérieur et atteint enfin le golfe de Finlande en passant par Vitebs, la rive du Lac Peipous et de la Narva ;

4° La maîtrise du ciel russe est entre les mains des Allemands.

Les résultats acquis au dimanche 6 Juillet.

Nous voulons parler des résultats allemands car il est impossible de tenir compte des renseignements fournis par les communiqués russes par trop fragmentaires et sujets à caution :

1° 6.000 chars russes détruits ;

2° 2.500 canons détruits ou pris ;

3° 20.000 mitrailleuses et armes automatiques ;

4° 5.000 avions détruits ;

5° 500.000 Russes tués ;

6° 160.000 prisonniers ;

7° Les avant-gardes motorisées à 300 kilomètres de Leningrad et Moscou. Bien que la seule indication sur les pertes allemandes est qu'elles sont comparativement minimes il est toutefois permis de supposer, compte tenu de la violence des combats, qu'elles ont dû être cependant être assez sévères.

D'autre part, il convient de mentionner la prodigieuse difficulté d'un regroupement des forces russes en vue d'effectuer une contre-offensive destinée à enrayer l'irrésistible pression allemande. Il suffit d'évoquer le lamentable encombrement des routes de France au moment de la ruée allemande pour comprendre les inextricables embarras des armées russes retraits sur de rares voies de communications obstruées par les évacués, les voitures abandonnées, le matériel de guerre hors d'usage, pendant que l'aviation allemande sans cesse à l'attaque bouleverse routes et rails, autostrades et aéroports.

La Turquie émettait le 4 une opinion extrêmement pessimiste sur les possibilités de résistance russe. Elle admettait d'après certains renseignements que les Allemands pourraient atteindre la ligne Staline de résistance avant les Russes eux-mêmes. Moscou et Leningrad seraient donc susceptibles de tomber sous peu. Après ces chutes, le cours de la Volga pourrait être descendu, mais si les forces allemandes motorisées s'enfoncent en avant dans le dispositif russe, il ne serait plus possible aux troupes d'infanterie russe de se libérer d'un encerclement total. Telle est l'opinion parvenue de Stamboul et qui montre l'état de la puissance militaire russe sous un jour assez sombre.

A l'effroyable cadence de la guerre moderne, il semble bien que la demande russe de matériel américain (30 juin 1941) ne pourra être satisfaite avant que l'irréparable ne se soit produit. Que l'on en juge d'après la lenteur de l'aide à l'Angleterre, par son inefficacité dans l'affaire grecque et yougoslave.

Les Etats-Unis d'Amérique et la guerre.

La grande Fédération américaine s'achemine lentement mais sûrement vers la guerre. Ses dirigeants, qui doivent tenir compte de l'opinion publique d'une nation de 130 millions d'hommes, se sont donnés pour souci de l'amener par paliers mesurés, au pied du mur. Il semble bien que l'instant n'en soit pas très éloigné où les Américains devront choisir entre la paix et la guerre. Le Colonel Knox, dans un discours explosif à la 33^e Conférence annuelle des gouverneurs des Etats Unis, a déclaré le 1^{er} juillet : « Le moment est venu de nous servir de notre marine pour nettoyer l'Atlantique de la menace allemande ».

« Le temps de frapper est arrivé », a-t-il ajouté.

« Pour la première fois, depuis que le Chancelier Hitler a lâché ses molosses de guerre sur le monde, nous sommes pourvus d'une chance donnée par Dieu pour déterminer l'issue de cette lutte mondiale.

« C'est maintenant qu'il faut mettre en mouvement l'énorme machine que nous construisons depuis que la guerre a commencé. Nous voulons sans une ombre de doute la défaite de cette force païenne et assurer la victoire de la civilisation chrétienne. Je ne serais pas juste si je n'ajoutais pas tout ce que ceci contient de risque et de danger. »

A Boston, le colonel Knox avait affirmé le 2 juillet avec non moins de détermination : « 2.198.000 tonnes ont été coulées pendant les cinq premiers mois de l'année. Cela signifie que, pour chaque bateau que nous et les Anglais construisons, trois sont coulés et non seulement les navires sont perdus, mais aussi des avions, les canons, les munitions et le ravitaillement qu'ils transportaient. A cette cadence, le Chancelier Hitler gagnera la guerre et avec elle, la domination du monde ».

Dans un autre milieu, à New-York, l'Amiral André a fait le 3 juillet la déclaration suivante : « Nos deux Océans ne sont pas seulement de simples barrières nous protégeant contre une agression, ils sont les routes de notre commerce au moyen duquel notre pays a acquis sa grandeur. Nous devons protéger nos deux Océans même

si cela signifie les transformer temporairement en zone de bataille de la démocratie ».

Quand on saura que cette campagne pour la formation d'un esprit de guerre américain sera menée « dans la presse, à la radio, dans les meetings, les conférences, les réunions, les clubs et les églises » on comprendra l'ampleur d'une telle croisade pour la guerre menée par les dirigeants des Etats-Unis.

Parallèlement à cette action menée sur la foule s'ouvre peut-être une grande bataille parlementaire à la suite d'une demande du Général Marshall, Chef d'Etat-Major général, de maintenir les spécialistes, les officiers de réserve et les gardes nationaux au delà de la durée légale du service militaire et de les utiliser s'il est nécessaire hors de l'hémisphère occidental.

Contradictoirement il est vrai, le Colonel Lindbergh prend avec véhémence le contre-pied de la doctrine officielle. Il a dénoncé les interventionnistes qui en 1939 réclamaient l'aide américaine pour la Finlande contre l'U. R. S. S. et aujourd'hui l'aide pour la Russie contre la Finlande. « Les assassins et les pillards d'hier sont aujourd'hui acceptés comme de vaillants défenseurs de la civilisation et les vaillants défenseurs d'hier sont aujourd'hui devenus de cruels agresseurs. On nous a demandé de défendre le mode anglais de vie et le mode chinois de vie, on nous demande maintenant de défendre le mode russe de vie. La seule chose que nous devons faire est de bâtir une défense imprenable pour l'Amérique et maintenir l'hémisphère en paix ».

La guerre sur le front Ouest.

La guerre sur le front russe a peut-être contribué à réduire la pression des bombardiers allemands sur l'Angleterre, mais il ne semble pas que les interventions à longue distance des bombardiers allemands et des sous-marins aient diminué d'efficacité. Les pertes du shipping britannique accusent chaque jour suivant le D. N. B. des chiffres considérables. Ceci n'empêche pas du reste la Luftwaffe de bombarder sévèrement (5 juillet) Plymouth et Birmingham.

De son côté, la R. A. F. s'est montrée particulièrement agressive au-dessus de la France occupée (Calais, Lens, Brest, Lorient, Cherbourg, la banlieue de Lille) comme au-dessus de Dusseldorf, Cologne, Duisbourg, Oldenbourg, Cuxhaven, Brême, Emden, visant les chantiers navals comme les centres industriels, les centres d'énergie électrique comme les raffineries de pétrole.

La guerre en Afrique.

Aux confins égypto-libyens, il semble bien que la garnison anglaise de Tobrouk cherche à se donner de l'air, sans grand résultat il est vrai.

Le Général Wawell a été remplacé par le Général Auchinleck qui devient Commandant du Moyen-Orient. Le premier devient Commandant en Chef des Indes.

Le Commandant britannique indique par ailleurs, le 4 juillet, que « la résistance italienne dans tout l'Empire Est-africain est virtuellement terminée avec la reddition des forces de Galla Sidamp ». La campagne d'Erythrée, d'Abyssinie, de la Somalie italienne se clôture donc par un succès anglais total.

... EN FRANCE

La rupture des relations avec l'U.R.S.S

« Tout arrive, écrit M. Charles Maurras, même le départ de l'Ambassadeur de Russie ! L'avons-nous demandé avant et pendant le Front populaire et dans les premiers

mois de la guerre. Il faut rendre cette justice au gouvernement de l'Etat français qu'il n'aura pas perdu son temps.

« En restera-t-on là ? »

« L'opération politique menée rue de Grenoble ne sera-t-elle pas suivie d'une opération de police et de justice. »

« La caverne ne sera-t-elle pas explorée, son contenu inventorié ? Beaucoup de renseignements y peuvent être recueillis sur les complots de la veille, comme sur ceux du jour et du lendemain. »

Libérations de prisonniers.

Cette nouvelle qui nous parvient de Vichy ne va pas manquer de porter l'allégresse dans de nombreux cœurs français. Quatre nouvelles catégories de prisonniers seront en effet libérées :

1° Tous les prisonniers de race blanche encore sur le territoire français ;

2° Tous les officiers de réserve, anciens combattants de l'autre guerre ;

3° Tous les prisonniers nés avant le 1^{er} janvier 1900, à l'exception des militaires de carrière ;

4° Un millier de fonctionnaires des P. T. T.

Le Ravitaillement de la France.

Une très importante déclaration de M. Jean Achard, Secrétaire d'Etat au Ravitaillement vient très heureusement nous rassurer sur le sort de nos compatriotes de France : « La soudure est assurée, a dit M. Achard le 28 juin. C'est un fait d'une importance capitale pour toute la Nation. »

« Le 1^{er} février 1941, le total du stock disponible de blé s'élevait à 33.075.000 quintaux. Les besoins s'élevaient à 41.887.000 quintaux, soit un déficit total d'environ 8.800.000 quintaux pour les deux zones, représentant deux mois de consommation pour l'ensemble du pays. »

« En zone libre, plusieurs départements n'avaient plus de blé et dans un grand nombre les approvisionnements en pain n'étaient plus assurés que jusqu'au 15 mars ou au 15 avril. C'est alors que le secrétariat au Ravitaillement arrêta et appliqua une série de compressions qui ont été efficaces. La situation s'est redressée entièrement. Le 1^{er} juin, les disponibilités en blé ou en succédanés atteignaient au total 13.798.000 quintaux. »

Le marché des légumes, du vin, du poisson et de la viande sera également réorganisé.

Dans le même ordre d'idées le ravitaillement américain à destination de l'Afrique du Nord a repris après un arrêt momentané.

La réforme de la Magistrature.

Tandis que la situation matérielle de la France s'améliore, grâce aux mesures diligentes prises par M. Achard, M. Joseph Barthélemy entreprend la réforme de la Magistrature. « Une des premières mesures envisagées par le Gouvernement est de restituer à la Magistrature la place qu'elle doit occuper dans le pays. C'est essentiellement une question de prestige et il faut dire qu'en l'espèce on ne parviendra au but qu'en enlevant aux magistrats tous soucis matériels. Il est inadmissible que le traitement d'un premier Président à la Cour d'Appel soit inférieur au traitement et aux indemnités d'un sous-préfet de seconde classe et qu'un juge suppléant débute avec un traitement inférieur à celui d'un huissier de Premier Président. »

Dédoublement de la Chambre des requêtes, simplification du code de procédure civile, simplification des diverses voies de recours, réforme totale du jury des Cours

d'assises, modification de la réglementation sur l'infanticide, tels sont les points particuliers où va s'exercer l'autorité du législateur.

La France au travail.

Prévoyant les besoins de l'avenir, la France procède en ce moment à la construction d'un réseau de distribution électrique correspondant au plan d'extension de la production d'électricité qui doit aider à lutter contre le déficit du charbon dont souffre le pays. On compte qu'en 1944 la production d'électricité par les usines hydrauliques aura passé de 10 milliards à plus de 14 milliards de kwh. C'est pour que, le moment venu, cette énorme puissance puisse être facilement répartie aux différents lieux d'emploi, que l'on construit actuellement ce réseau qui comprendra 20 % du réseau mondial des câbles à haute tension.

La guerre en Syrie.

« Quoi qu'il advienne, écrit à ce sujet le journal espagnol *Ya*, les troupes du Général Dentz ont montré tant de science militaire et de courage qu'elles ont enrichi et honoré la tradition de l'Armée française. Personne au monde ne peut douter de l'honnêteté de la France, ni de sa sincérité et l'infortune que ce pays supporte dignement mérite un tribut de respect. »

« La parole du Maréchal Pétain est une parole d'or. Il n'y avait pas de troupes allemandes en Syrie et les Anglais l'ont constaté. Ils ont obtenu une série de succès très discutables contre des troupes de défense inférieures en nombre et presque dépourvues d'armement. »

Hommage à Palmyre.

L'esprit manque de mots, le cœur de battements pour exprimer notre admiration devant tant de grandeur et d'héroïsme. La Légion avait déjà Camerone, souvenir faste du Mexique que chaque année les hommes et les chefs rappellent avec éloquence en l'élevant en exemple aux générations plus jeunes. La Légion a encore Palmyre. Palmyre dont le nom évoque de prestigieuses colonnes jaillies du sable, entre le vert tendre des palmes et les tonalités changeantes du désert ; Palmyre, halte de méharistes, connaît à nouveau à la faveur d'une guerre fratricide, une épopée merveilleuse, une compagnie de Légion avec sept auto-mitrailleuses, une compagnie de méharistes, quelques éléments du personnel non navigant de l'Armée de l'Air : 350 hommes à tout casser qui vont résister 13 jours durant avec un canon et seize mitrailleuses dans un fortin contre une force composée initialement de 150 auto-mitrailleuses et auto-cannons et de 4.000 hommes. En hommes, cela fait du dix contre un en gros. En moyens, cela représente cent contre un, car les Anglais, de voir l'affaire menée aussi lentement ont fait venir de l'artillerie lourde et des chars. Et comme si cela n'était pas encore suffisant, leur aviation a pilonné les positions françaises, protégées dans la mesure du possible par les chasseurs français qui ont fait un travail magnifique.

Treize jours donc à se battre à Un contre Cent, avec des mitrailleuses contre des 155, avec des Morane 406 contre des Curtiss Px. 40 qui font du 650. Treize jours à se battre nus, sans sommeil, presque sans manger et sans boire. Treize jours qui n'ont pas toujours été utilisés à se défendre, mais aussi à attaquer, à contre-attaquer, malgré l'artillerie, les armes automatiques, l'aviation, malgré la certitude de l'encercllement total.

Bravo Palmyre ! avait télégraphié le Général Dentz au lendemain d'un exploit de la garnison.

Bravo Palmyre ! dirons-nous encore devant la garnison tombée et le sacrifice de cette poignée d'hommes. Vont-ils se vanter après cela, les Anglais, d'une victoire si chèrement acquise à Cent contre Un ? Du moins auront-

ils réussissent à faire de cette antique palmeraie le creuset de l'héroïsme français. Du moins, auront-ils fourni à nos soldats l'occasion d'affirmer d'une façon aussi éclatante les vertus traditionnelles de l'armée française, vertus que l'infortune et la défaite n'ont pas abattues.

Bravo Palmyre !

La presse tout entière a tenu à rendre un hommage particulièrement mérité aux héroïques défenseurs de Palmyre qui viennent d'ajouter à la gloire française. Voici l'éditorial d'un quotidien indochinois :

« Venant après les exploits des unités qui ont longuement protégé Damas, pris et repris Merdjayoun, percé les lignes anglaises et menacé leurs derrières jusque vers la frontière de Palestine, la défense de Palmyre est un nouvel et magnifique exemple de l'héroïsme français ; le monde entier se rend compte à présent qu'un cruel et injuste destin a infligé la défaite à la France, mais que nos armes n'avaient point perdu, dans le malheur, cette bravoure tenace, ce cran admirable qui leur valent le respect universel jusque dans la défaite.

On ne le savait que trop, l'attaque anglaise avait un énorme avantage de nombre et d'armement, les conditions d'armistice ayant extrêmement réduit les moyens matériels de l'armée française chargée de la défense de l'Empire. Sauf quelques escadrilles venues d'Afrique du Nord par la voie des airs, les troupes de Syrie ne pouvaient recevoir aucun renfort, nul ravitaillement ; elles devaient contenir l'assaillant avec leurs propres et malheureusement trop faibles moyens. On pensa qu'elles seraient rapidement débordées. Or si elles ont dû peu à peu céder du terrain, on les a vu résister avec une opiniâtreté stupéfiante, tenir l'ennemi en échec, transformer en une campagne incertaine, épuisante et peu glorieuse ce qu'il avait cru devoir être une facile conquête. Il s'est vengé de cette résistance inattendue, qui détruisait ses plans et l'obligeait à un effort considérable, en bombardant sans pitié des villes populeuses et même une ville sainte que nos troupes avaient évacuée pour lui éviter l'horreur et le danger d'un siège et de combats des rues : Damas.

A Palmyre devait être écrite la plus belle page de cette épopée.

Ce qui a été fait là dépasse l'imagination. On connaît les effectifs engagés du côté français, trois compagnies : une compagnie de Légion, une compagnie légère du désert, une compagnie de méharistes ; et puis quelques hommes du personnel non navigant de l'aviation. Pas d'artillerie : un seul canon ! Sept auto-mitrailleuses composaient toute la force motorisée de cette poignée de combattants. Du côté anglais, plus de quarante mille hommes portés sur camions, cent cinquante autos-mitrailleuses et autos-cannons ; ceci pour commencer, car l'ennemi devait, au cours de l'action, recevoir de nouveaux renforts.

Eh bien ! le dixième jour de l'attaque, l'assaillant n'avait pas encore réussi à déborder nos lignes ! Les hommes, chez nous, constamment au combat par une chaleur accablante, trop peu nombreux pour pouvoir prendre le moindre repos, n'ayant presque pas le temps de manger, encore moins le temps de dormir, tiennent désespérément. Avec une puissante artillerie et des éléments blindés, l'ennemi parvient à leur prendre deux cols, rendant plus précaire encore la défense de l'oasis. L'aviation française se multiplie pour le gêner dans ses mouvements, alléger la tâche surhumaine des défenseurs à terre. Bientôt, l'ennemi s'infiltré dans la palmeraie, y porte de nombreuses armes automatiques ; nos hommes luttent « de palmier en palmier, de fossé en fossé », et ils font enfin une furieuse contre-attaque : les Anglais reculent, laissent des prisonniers et des armes entre nos mains !

C'est la dernière étincelle ! Après treize jours d'héroïque et farouche résistance, nos hommes, décimés,

accablés par le propre effort, écrasés par une artillerie puissante et l'attaque de nombreux engins blindés succombent enfin : Palmyre est prise !

Les larmes viennent aux yeux en songeant à tant d'inutile courage. Inutile ? Non pas ! La chute de Palmyre, après cette résistance épique, admirable, du point de vue moral, vaut bien des victoires. Et nous devons une reconnaissance émue, infinie, à ces braves qui ont lutté jusqu'à l'épuisement, jusqu'à la mort, pour qu'à défaut d'un succès impossible du moins le renom de vaillance héroïque soit gardé à nos armes.

La France se relève fermement, résolument, après une défaite qui l'a forcée à ne plus combattre. L'allié d'hier, en l'attaquant à vingt contre un dans un pays qu'elle avait mandat de défendre a pu lui faire du mal encore, mais il lui a donné, par cette agression inexpiable, une occasion tragique de prouver de nouveau la vertu splendide de nos soldats. En Syrie, à Palmyre, ils viennent d'écrire avec leur sang une page des plus glorieuses. A la France, qui est fière d'eux et n'oubliera jamais, cela sera compté !

... EN INDOCHINE

Le serment des Légionnaires.

Après ceux de Phnom-penh, de Hanoi et de Saigon, les Légionnaires de l'Annam viennent de prêter serment à Hué dans les mêmes conditions de solennité, de gravité et d'émotion. La cérémonie s'est déroulée le 30 juin dans la vieille capitale de l'Empire d'Annam sous la présidence de M. Jardin, Inspecteur des Affaires Politiques, représentant le Gouverneur Général, du Capitaine de Frégate Ducoroy, de M. Lafferranderie, Président de l'Union locale des Combattants et du Général Turquin, commandant la brigade d'Annam-Laos.

Au milieu d'un immense concours de foule, la cérémonie s'est achevée par un défilé de troupes sous le commandement du Chef de bataillon Leroy, devant le drapeau de la Légion et par un défilé des Légionnaires.

La prise de fonctions du Secrétaire Général.

Arrivé de Saigon par avion dans la matinée du 30 juin, M. Gautier, Secrétaire Général du Gouvernement général de l'Indochine, a pris immédiatement ses fonctions au Gouvernement général.

M. le Résident Supérieur Delsalle occupe son poste.

M. Pierre Delsalle, remplaçant M. Grandjean à la direction du protectorat, a pris possession de son poste le 28 juin dernier. Il a reçu à cette occasion les autorités locales et les différents Corps élus du protectorat.

Le mardi 2 juillet M. Pierre Delsalle s'est rendu en déplacement officiel aux Monuments aux Morts français et indochinois pour y déposer une gerbe de fleurs.

L'arrivée à Hué de M. le Résident Supérieur Grandjean.

Parti de Hanoi le lundi 30 juin à 5 heures du matin, le nouveau Chef du Protectorat a terminé à Quang-tri la première journée de son voyage vers Hué. Le 1^{er} juillet, dans la capitale, après avoir passé en revue les troupes de la garnison, il a reçu à l'hôtel de la Résidence la visite du Conseil des Ministres.

M. Grandjean s'est rendu ensuite au Monument aux Morts, puis s'est recueilli sur la tombe de M. le Résident Supérieur Graffeuil.

Sa Majesté Bao-Dai à bord de l'« Amiral-Charner ».

Du 22 au 29 juin, S. M. Bao-Dai, Empereur d'Annam, a participé à une croisière d'entraînement de l'avis colonial *Amiral Charner*. Le Souverain qu'accompagnait le capitaine Bon, Chef de sa maison militaire et l'enseigne de Vaisseau Trégomain, officier d'ordonnance du Gouverneur Général, s'est embarqué à Nha-trang dans la matinée du 22 à bord de cet aviso, qui ayant hissé le grand pavillon et mis son équipage à la bande a salué l'Empereur de vingt et un coups de canon.

L'Empereur d'Annam a assisté pendant toute une semaine à une série d'exercices combinés, exécutés par l'*Amiral Charner*, le croiseur *Lamotte-Picquet*, le sous-marin *Pégase* et, dans le secteur de Camranh, à des exercices de débarquement et exercices d'attaque par sous-marin des bâtiments de surface avec la participation d'hydravions. Il a assisté également aux écoles à feu du *Lamotte-Picquet* sur but remorqué et avec tir décalé, à des tirs réduits de l'*Amiral Charner* et à des exercices d'attaque de cet aviso par un avion de combat en piqué.

Le Souverain a survolé certaines de ces manœuvres, notamment l'exercice d'attaque par sous-marin, à bord de l'hydravion de l'*Amiral Charner*.

S. M. Bao-Dai a bien voulu se déclarer très vivement intéressé par ces diverses démonstrations à l'issue desquelles Elle a tenu à féliciter le Contre-Amiral Béranger, commandant la Marine en Indochine, le Capitaine de Frégate Le Calvez, commandant l'*Amiral Charner*, de l'habileté et de la science des commandants et officiers des unités comme de la discipline et de la belle tenue des équipages.

Au carré, comme au cours des pêches et des chasses organisées pendant les moments laissés libres par les manœuvres, le Souverain, qui avait tenu à partager la vie et même la discipline du bord, a fait la conquête de chacun par sa haute compétence, par l'intérêt qu'il apportait aux questions techniques, aussi bien que par ses éminentes qualités sportives.

Avant de débarquer le 29 juin à Nha-trang, avec le même cérémonial qu'à son arrivée, S. M. Bao-Dai a voulu remettre lui-même à l'Amiral Béranger, venu de Saigon le matin même en hydravion pour le saluer, les insignes du Grand Officier du Dragon d'Annam. Au cours de la même prise d'Armes, l'Empereur a décoré également le commandant Calvez et plusieurs officiers et membres de l'équipage de l'*Amiral Charner*.

La ratification du Traité franco-japonais.

Le Conseil privé réuni en présence de l'Empereur a ratifié la convention de navigation et de résidence et l'accord sur les tarifs et les paiements commerciaux conclus entre la France et le Japon relatifs à l'Indochine.

Il a ratifié également les protocoles signés par le Japon et la France et par le Japon et la Thaïlande lors de la signature du traité franco-thaïlandais.

Le séjour de M. le Gouverneur Général dans le Sud.

M. le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine a mis à profit son séjour à Dalat pour visiter dans la matinée du 3 juillet, sous la visite de M. Ancel, la ferme du Camly.

Du 21 au 27 Juillet 1941 Ecoutez à Radio-Saigon

Lundi 21. — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 18 : *La parade des métiers*, fantaisie de Jack Hélian et son orchestre ; — 20 h. 48 : Quelques chansons de Ninon Vallin et de Panzéra ; — 21 h. 00 : Radio-Saigon sait tout ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : Vos disques préférés ; — 0 h. 00 à 0 h. 25 (25 m. seulement) : Nouvelles économiques. Cours de bourse.

Mardi 22. — 19 h. 45 : Entretiens littéraires, par Jacques et Juliane Cerighelli : Le Roman de Tristan et Yseult (*Le philtre d'amour*) ; — 20 h. 15 : Soirée de musique de chambre : *Quatuors et trios* de Beethoven ; — 21 h. 00 à 21 h. 30 : Poésies, dites par M^{me} Tridon.

Mercredi 23. — 19 h. 45 : Pour les enfants : *Une escapade de Napoléon enfant* ; — 20 h. 15 : Monsieur X... raconte des souvenirs de voyages à travers le monde ; — 21 h. 00 à 21 h. 30 : La France en chansons.

Jeudi 24. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Le quart d'heure de la jeunesse ; — 19 h. 45 : *Giration*, ballet pour Serge Lifar ; — 19 h. 55 : Ce dont on parle... ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Théâtre : Deux pièces en un acte : *La rose de Jéricho*, d'André Bisson, et *Le verre de vin blanc*, de R. Wachthausen ; — 0 h. 00 à 0 h. 25 (25 m. seulement) : Nouvelles économiques. Cours de bourse.

Vendredi 25. — 19 h. 45 : *Lettre du Tonkin*, par Paul Munier ; — 20 h. 15 : Deux poèmes en prose de Ch. Baudelaire : *La Belle Dorothee* et *L'Invitation au voyage* ; — 20 h. 45 : Le quart d'heure des amateurs ; — 21 h. 00 à 21 h. 30 : Musique légère.

Samedi 26. — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 15 : Musique de danse ; — 21 h. 00 à 21 h. 30 : *Inscription pour les portes de la ville*, de Philippe Gaubert ; — *Introduction et variation sur un thème populaire* de Gabriel Pierné ; — *Prélude*, de Rachmaninoff.

Dimanche 27. — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 07 : La semaine dans le monde ; — 20 h. 20 à 21 h. 30 : Opéra (Sélection de *Manon*, de Massenet).

... EN EXTRÊME-ORIENT

Bien que successivement Rome, Berlin, Madrid, Budapest, Bucarest et Zagreb aient reconnu le Gouvernement de Nankin, il ne semble pas que, dans l'ordre pratique, cette reconnaissance *de facto* soit de nature à modifier beaucoup de choses.

Un seul fait reste d'actualité : la rupture des négociations commerciales entreprises si laborieusement depuis sept mois entre le Japon et le Gouvernement des Indes Néerlandaises.

Naissances, Mariages, Décès...

Naissances.

COCHINCHINE

— DENIS-PAUL, fils de M^{me} et M. du Pasquier, ingénieur agronome.

— JOSEPH-ANTOINE, fils de M^{me} et M. Arpoudras, clerc de notaire.

— IRÈNE, fille de M^{me} et M. Saint Pol, agent de la Compagnie de T. S. F.

— JEAN, fils de M^{me} et M. Lungesen, directeur de maison de commerce.

TONKIN

— ETIENNE-ALAIN-MARIE-THÉRÈSE, fille de M^{me} et M. Louis Mortiaux, ingénieur à Quang-yên (1^{er} juillet 1941).

— NICOLE, fils de M^{me} et M. Lucien Fosty, agent d'affaires (3 juillet 1941).

Mariage.

COCHINCHINE

— M. ADOLPHE ELOI, brigadier-chef au 5^e R. A. C., avec M^{lle} SIMONE PASSAGNE (5 juillet 1941).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

— M. MAURICE BARBE, maître de port à Saigon, avec M^{lle} ODILE POUCHAT.

— M. ANDRÉ-CHARLES GIRAUD, commerçant, avec M^{me} JEANNE-HENRIETTE ROSAZ.

TONKIN

— M. PIERRE COTTIN, lieutenant-vétérinaire au 3^e R. T. T. à Dau-cau, avec M^{lle} ANDRÉE FOURRÈS.

Décès.

ANNAM

— M^{me} TRAN-NGOC-LUONG, mère de M. Tran-ngoc-Sang, rédacteur à *France-Annam* (30 juin 1941).

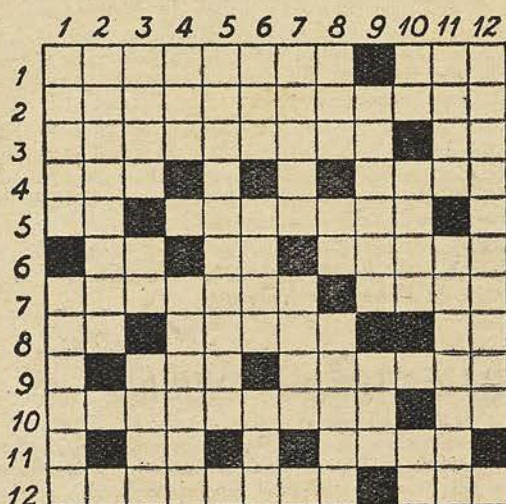
TONKIN

— M. PIERRE-JUSTIN SCHMITTER, Infanterie coloniale (28 juin 1941).

— M^{me} NGUYEN-VAN-NGOC, mère de M. Nguyễn-ba-Ngoc, commis au Gouvernement général (1^{er} juillet 1941).

— M. FRANÇOIS PALMADE, maréchal des logis (2 juillet 1941).

MOTS CROISÉS N° 34



34. — Horizontalement.

1. — Algue des mers australes — Ville de Belgique.
2. — Cérémonie religieuse au couronnement d'un souverain.
3. — Canard domestique — Adverbe.
4. — Partisan — Arc-en-ciel.
5. — Lac — Contenu d'un chaland.
6. — Certain — Voyelle doublée — Non seulement grand savant, mais aussi homme politique.
7. — Lieu de réunion des sorcières pendant la nuit de Walpurgis — Ancien Etat d'Asie Mineure.
8. — Note — Auteur de la « Grande Marnière » — Lettre grecque.
9. — Isthme asiatique — Broyées.
10. — Jeune coq de bruyère — Négation.
11. — Utilisé par les Chinois — Extradés de la voûte.
12. — Professeur de théologie d'une cathédrale — Près de.

34. — Verticalement.

1. — Montagne de Syrie — Complot.
2. — Amoureux.
3. — Ville de Perse — Réuni au horizontal donne le premier mot d'une opérette connue.
4. — Préfixe — Son support sert à fabriquer des bijoux.
5. — Successeur de Gengis-Khan.
6. — Noix anglaise — Adjectif — Clairement conçu.
7. — Prénom féminin — Punaise aquatique.
8. — Limpidité — Article — Mitre.
9. — Vaisseau de guerre — Expliquée.
10. — Adverbe — Royal — Pronom.
11. — Civilisé — La pêche y est réservée.
12. — Filet de communication entre deux nerfs.

Solution des mots croisés n° 33

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	S	C	A	R	I	F	I	C	A	T	E	U	R
2	P	E	D	A	N	E		A	N	E	L		A
3	E	L		R		I	G	N	O	R	A	N	T
4	C	A	M	I	O	N	N	E	R		R		I
5	I	D	E	S		T	A		M	A	G	O	T
6	F	O	R	S	T		F	L	A	M	I	N	E
7	I	N	C	I	S	E		A	L	I	S	E	S
8	C		E	M	E	R	I	T	E		S	R	
9	A	C	R	E	T	E		E		S	E	E	S
10	T	O	I		S	I		R	A	I	M	U	
11	I		E	M	E	N	D	E	R		E	S	T
12	O	I	S	E		T	U		D	U	N	E	S
13	N	O		G	R	E	C	O	U	R	T		E

LOTÉRIE INDOCHINOISE



-TR. TANLOC



Cao Bang - Groupe de sorciers Tho



Cao Bang - Groupe de Meo blancs